

Offemont Réalités

Magazine municipal - Février 2017 - N°66

D 7

OFFEMONT

CONSEIL NATIONAL

Ville Fleurie



DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Sommaire

Le mot du Maire	page 3
Finances.....	page 4
Représentation de la Commune	page 6
Politique de la Ville	page 7
Fleurissement	page 8
Amélioration de l'espace public	page 14
Travaux	page 16
Éducation	page 23
La Ruche	page 29
CLÉ	page 34
Les Aînés	page 37
Le Centre Communal d'Action Sociale	page 38
Animation	page 40
Commémoration	page 51
Inauguration	page 55
Sports & loisirs	page 56
Promotion	page 57
Employés communaux.....	page 58
La Commune à l'honneur	page 59
Conseils Municipaux	page 60
Flash back	page 72
Informations pratiques	page 73
Dialoguons	page 74
État civil	page 76
Tribune	page 77
Page ludique	page 78
À noter dans votre agenda	page 79

Directeur de la publication : Pierre CARLES. Responsable de la publication : Carole TRITTER. Rédaction : Marie-Line CABROL, Pierre CARLES, Nicole MUESSER, Suzanne ROMANCZUK, Albert RUCHTY, Carole TRITTER, les listes "Un vent de liberté pour Offemont", "Offemont - Solidarité - Progrès" et "Une renaissance pour tous", Anne-Marie VEITH, Gérard LAXALT, La CLÉ d'Offemont. Avec la participation de Michelle ROUSSELET. Photos : Mairie d'Offemont sauf celles indiquées par le nom du photographe. Crédit : freepik.com, vecteezy.com, pixabay.com, Grand Belfort. Conception graphique et mise en page : Service Communication. Tirage : 2000 exemplaires. Coût de l'impression : 2 940,06 € HT. Dépôt légal : Février 2017. Imprimé par IM'SERSON (68) sur papier PEFC.

Comment recevoir Offemont Réalités ?

Version papier : Le magazine municipal d'Offemont est distribué à l'ensemble des Offemontois. Il est également disponible à l'accueil de la Mairie d'Offemont.

Version électronique : Offemont Réalités est consultable sur le site internet de la Commune d'Offemont www.mairie-offemont.fr dans la rubrique Animation et Communication.



Chers Offemontoises et Offemontois,

Je suis heureux de porter à votre connaissance les travaux accomplis sur notre Commune.

Je remercie les services techniques et administratifs, ainsi que les membres de mon conseil pour leur engagement, leur dévouement, leur implication et leur efficacité.

2016 fût l'année de nombreuses réalisations dont vous retrouverez les détails tout au long des pages de cette revue.

Entre autres :

- création du carrefour desservant le lotissement des Champs Cerisiers,
- réfection de trottoirs et de voiries,
- raccordement de la fibre optique aux bâtiments publics,
- remises aux normes des aires de jeux de la commune,
- réfection des courts de tennis,
- installation de défibrillateurs à la MIEL et au gymnase.

Par ailleurs, symboliquement et fidèle aux traditions de la République, la Marianne orne désormais la salle du conseil municipal et des mariages. De même, l'arbre de la liberté a retrouvé sa place au sein de la Commune.

2016 fût également l'année de la création du Conseil Municipal des enfants.

L'année 2017 portera sur les projets suivants :

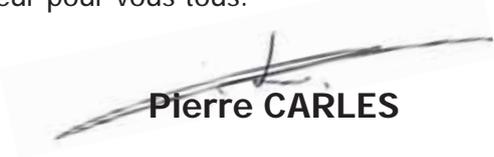
- démarrage des travaux de réhabilitation de l'ancienne école maternelle du Martinet, le permis de construire a été déposé au service urbanisme en décembre,
- réfection complète de la rue du Chêne,
- clôture du terrain de football,
- création d'un local pour le club de pétanque,
- création de garages sur le quartier des Casernes.

La révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) est engagée.

Nous allons également travailler sur la création d'un dojo, des demandes de subventions sont en cours. Le dossier sur la réhabilitation de la salle polyvalente de l'Arsot se poursuit, des dizaines d'autres dossiers sont traités régulièrement.

Les électeurs seront appelés aux urnes en 2017 à l'occasion des élections présidentielles (23 avril et 07 mai) et législatives (11 et 18 juin). Il leur faudra opter pour des choix décisifs qui orienteront l'avenir de notre pays.

En cette nouvelle année, sachez profiter de chaque petit bonheur au jour le jour, qu'il vous apporte la joie de vivre, cette joie qui m'anime et me donne la force d'aller toujours plus loin, jusqu'au bout des choses. Que 2017 soit une année de sérénité et de bonheur pour vous tous.



Pierre CARLES

Le coût de l'Éducation en 2015

ÉCOLES	CRÉDIT PAR ENFANT*	NOMBRE D'ENFANTS	CRÉDIT ALLOUÉ	TOTAL DES DÉPENSES EFFECTUÉES	RESTE
PRIMAIRE DU CENTRE	31,00 €	167	5 177,00 €	4 893,66 €	283,34 €
MATERNELLE DU CENTRE	31,00 €	100	3 300,00 €	3 293,49 €	6,51 €
PRIMAIRE DU MARTINET	31,00 €	103	3 193,00 €	3 460,83 €	-267,83 €
MATERNELLE JEAN MACÉ	31,00 €	102	3 162,00 €	2 679,66 €	482,34 €
DICTIONNAIRES POUR LES CM1			1 000,00 €	871,20 €	128,80 €
CAHIERS D'APPEL			200,00 €	157,38 €	42,62 €
TOTAUX		472	16 032,00 €	15 356,22 €	675,78 €

* Chaque année la Commune alloue 31 € par enfant aux différentes écoles afin de subvenir aux achats de fournitures scolaires.

DÉPENSES		RECETTES	
Consommation d'eau	2 431,49 €	PRÉ part CCAS subvention ACSÉ	100 000,00 €
Électricité	10 930,84 €	Subvention de l'État pour rythmes scolaires	23 433,33 €
Chauffage	44 405,36 €	Dérogations	9 282,18 €
Pharmacie	144,87 €	TOTAL RECETTES	132 715,51 €
Fournitures de petit équipement	2 861,85 €	COÛT POUR LA COMMUNE	430 998,50 €
Fournitures scolaires	15 356,22 €	NOMBRE D'ENFANTS EN 2015	472
Entretien des bâtiments	1 902,47 €	CHARGE PAR ENFANT	913,13 €
Maintenance (photocopieurs, alarmes)	8 364,32 €		
Frais de personnel (ATSEM, personnel d'entretien, chargés d'études)	292 253,14 €		
Frais de transports (piscine, patinoire)	10 391,44 €		
Téléphone	4 937,88 €		
Sorties ski	3 588,00 €		
Dérogations	3 144,21 €		
Mobilier	5 630,10 €		
Matériel informatique	12 189,56 €		
PRÉ part communale	9 935,00 €		
PRÉ part CCAS avec valorisation	135 247,26 €		
TOTAL DÉPENSES	563 714,01 €		

Les 913,13 € de charge correspondent au coût de revient d'un enfant scolarisé sur notre commune.

De plus, en 2015, nous avons effectué pour 66 378 € de travaux dans les différentes écoles d'Offemont. Ces travaux concernaient principalement l'école du Martinet (réfection de certaines classes et des couloirs : peinture, électricité, éclairage, faux-plafond).

Subventions

Le Conseil Municipal du 03 octobre 2016 a voté l'attribution des subventions suivantes :

NOM	SUBVENTION
Tennis de Table Club Offemontois	450 €
Judo Club Offemontois	450 €
Krav Maga Système Défense 90	150 €

Diminution des dotations de l'État

	2014	2015	2016
Dotation forfaitaire	756 026 €	697 270 €	630 788 €
Dotation de solidarité rurale	37 699 €	40 245 €	42 035 €
Dotation nationale de péréquation	12 902 €	11 612 €	10 451 €
Total dotation globale de fonctionnement	806 627 €	749 127 €	683 274 €
Évolution sur un an en %	- 0,97 %	- 7,13 %	- 8,79 %

Malgré le désengagement de l'État, qui baisse régulièrement les dotations de fonctionnement versées aux collectivités, nous restons dans notre ligne de conduite et maintenons les taux des taxes locales à leur hauteur actuelle ce qui nous demande un effort de gestion supplémentaire.

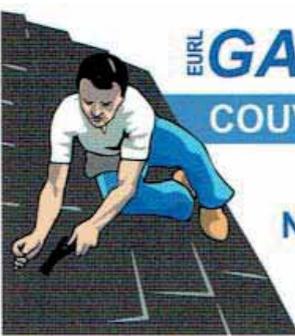
Endettement

L'endettement de la Commune par habitant est en baisse :

- 14,14 % entre le 01/01/2012 et le 01/01/2015
- 22,75 % entre le 01/01/2015 et le 01/01/2017



2008	57 €
2012	1 372 €
2015	1 178 €
2017	910 €



EURL GALLET Nicolas
COUVERTURE - ZINGUERIE

REVISION TOITURE
NETTOYAGE GOUTTIERES
ETANCHEITE PVC

65, rue des Commandos d'Afrique
 90300 OFFEMONT E-mail : gallet.nicolas@orange.fr

Tél. 03 84 90 13 85 - 06 34 04 40 67

Visite du Préfet



Le nouveau Préfet du Territoire de Belfort, Hugues BESANCENOT, nous a fait l'honneur de sa visite le 13 octobre dernier. Lors de cette rencontre, il a pu apprécier notre ville d'Offemont et nous avons à cette occasion abordé les projets à venir.



Réunion publique des promoteurs du projet maison de santé / maison senior



Le promoteur Yves ROBERT et l'architecte Raphaël EHRART ont souhaité présenter à la population Offemontoise leur projet privé portant sur la construction d'habitations pour seniors et d'une maison de santé (entre la rue du Lieutenant Bouvier et la rue du Ballon).

Pour ce faire, la Mairie a mis à leur disposition la salle du conseil, l'information sur cette rencontre ayant été auparavant relayée via la lettre VIV'OFF.

Une centaine de personnes étaient donc réunies le 22 septembre 2016 et un débat Questions/Réponses a eu lieu à cette occasion.

Le permis de construire a été déposé ; il est en cours d'étude par le service urbanisme du Grand Belfort.



Concours des Villes et Villages fleuris

L'aventure a commencé en 2014 avec l'inscription de notre Commune au concours des Villes et Villages fleuris. Le jury départemental s'est déplacé cette année-là afin d'apprécier et de juger le travail de fleurissement effectué sur Offemont. Dès la première année, une récompense nous a été attribuée : le troisième prix du concours départemental des Communes de plus de 1000 habitants. Encouragés, les employés municipaux se sont activés à parfaire, à perfectionner les espaces verts et fleuris. Obtention en 2015 du deuxième prix départemental des Villes et Villages fleuris. Suite aux différents passages des jurys et respectant leurs conseils avisés, nous avons eu l'honneur de recevoir cette année le jury régional qui nous a attribué notre première fleur. Nous remercions pour leur engagement :

- le lycée agricole,
- les bénévoles des Soiras pour leurs décorations,
- le personnel des ateliers municipaux,
- ainsi que les membres des différents jurys.



Retrouvez plus de photos sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication / Fleurissement.

Passages des jurys

Appréciation et notation des espaces fleuris par les jurys.



En 2016



En 2015



En 2014



Retrouvez plus de photos sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication / Fleurissement.

Concours des maisons fleuries



Le 06 janvier 2017, lors de la cérémonie des vœux du Maire, a eu lieu la remise des prix des maisons fleuries. Le jury communal est passé mi-juillet dans toutes les rues de la commune et a attribué 25 prix composés d'un bon d'achat en jardinerie, d'un diplôme et d'un solanum (pommier d'amour). Vous trouverez, ci-dessous, la liste des personnes récompensées à cette occasion.

LES LAURÉATS

M. et Mme BARDOT
M. et Mme BECHET
M. et Mme BOILLETOT
M. et Mme BRIOT
M. et Mme CLAVIER
M. et Mme DAVID
M. et Mme DUFFANT
M. et Mme DUPARCHY
M. et Mme FERRETTI
M. et Mme GASPARI
M. et Mme GIROL
M. et Mme GRAFFE
M. et Mme LAHMADI
Mme LAROYENNE
M. et Mme LEVEQUE
Mme MERMET
Mme PACQUOT
M. PAGE
M. et Mme PAPA
Mme RANDELOVIC
M. et Mme RIPPLING
Mme STEPHANIAN
et M. MICHELAT
M. et Mme TRULLAS
M. et Mme VALDENNAIRE
M. et Mme VOINSON

merci pour votre engagement !



Retrouvez plus de photos sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication / Fleurissement.

Décoration d'automne



Toujours présents, actifs, plein d'enthousiasme et de bonne volonté, nos bénévoles s'investissent chaque mardi après-midi à l'atelier des Soiras où ils réalisent les décors de notre commune.



Côte Fleurs
Maître Artisan Fleuriste

7, Rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 26 15 98

10, Rue d'Alsace - 90130 MONTREUX- CHATEAU
Tél. 03 84 23 34 18 - cote.fleurs90@orange.fr

Décoration d'hiver



Retrouvez plus de photos sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication / Fleurissement.

mêci à nos bénévoles poû leur engagement !



Hôtel *** Restaurant

Ouvert tous les jours sauf dimanche soir
Service de 12h00 à 13h30 et de 19h00 à 21h30

— FRITURE DE CARPE ————— SERVICE TRAITEUR —

53, rue A. Briand - 90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 21 39 28 - www.aulogisdesours.fr

Amélioration de l'espace public

Auto lib



Fin septembre, 2 véhicules en libre service ont été installés par Optymo, respectivement sur le parking de la mairie et sur celui de la Poste. Prochainement deux nouveaux véhicules seront installés sur notre commune, rue Jean MACÉ et sur le parking du Colruyt.



Aire de jeu à l'Arsoit



Inauguration le 27 octobre 2016 en présence de Michel ZUMKELLER, Député-Maire de Valdoie, de l'aire de jeux située à proximité de la salle polyvalente.



Amélioration de l'espace public

Installation d'une table



Installation d'une table de pique-nique et d'une poubelle au niveau du terrain de pétanque situé à proximité du complexe sportif.

Création de box aux ateliers



L'amélioration de l'extérieur des ateliers municipaux s'est poursuivie avec la création de box de stockage.

Création d'une rampe à l'Arsoit et rénovation de l'escalier



Le personnel des ateliers municipaux a travaillé sur le cheminement qui relie le quartier Arsoit à la piste cyclable. L'escalier a été remis en état et une rampe a été installée.

Travaux à l'école du Centre



Hall de l'école élémentaire du Centre

L'été dernier, des travaux d'importance ont eu lieu à l'école du Centre. Les employés municipaux sont intervenus dans la salle des professeurs où ils ont retiré la moquette murale pour la remplacer par de la peinture. Une entreprise est intervenue pour changer une partie des plafonds et des plinthes du hall qui avaient subi des dommages suite à des infiltrations d'eau.

Rue du Lieutenant Bouvier



La Commune était propriétaire d'un garage rue du Lieutenant Bouvier. Compte-tenu de l'état de délabrement de ce dernier, sa destruction a été réalisée courant novembre.

Aménagement des parterres rue Debrot



De nouveaux espaces verts ont été aménagés rue Debrot. Les services techniques de la Commune ont réalisé une surface engazonnée.



Rue des Maquisards

Intervention du Grand Belfort

Les services du Grand Belfort sont intervenus les 05 et 06 janvier à quatre reprises rue sous la Miotte, rue du Stratégique, rue des Maquisards et rue Charles de Gaulle afin de réparer des canalisations endommagées.

Rond-point des Champs Cerisiers



Les travaux sont désormais terminés à l'entrée du lotissement des Champs Cerisiers, avec la création d'un rond-point, de trottoirs, d'une piste cyclable et d'une station de bus Optymo. La ligne 4 dessert maintenant cette zone d'habitation. Très prochainement, l'équipe des employés municipaux implantera un abris-bus et un garage à vélos.

Courts de tennis



Avec l'arrivée des beaux jours, nos tennismen vont pouvoir réintégrer les courts de tennis, leur rénovation étant terminée. À vos raquettes !

Grand nettoyage dans les écoles



Sylvie et Isabelle

Un grand merci à nos ATSEM et au personnel d'entretien qui, chaque été, profitant des vacances scolaires, effectuent le nettoyage de fond en comble de nos écoles. Et ça brille !



Salle de motricité de l'école maternelle du Centre

Aires de jeux à la MIEL et à Jean MACÉ



Une nouvelle aire de jeux accessible aux plus petits a vu le jour à la MIEL en septembre. Au vu du succès rencontré auprès des enfants, la même aire de jeux a été installée à proximité de l'école Jean MACÉ et du lotissement des Jardins de Cérés. Ces deux opérations ont bénéficié d'une subvention versée par la région Bourgogne-Franche-Comté au titre du FIP (Fonds d'Intervention de Proximité).

Installation de défibrillateurs



Deux défibrillateurs ont été installés dans les halls d'entrée du gymnase et de la MIEL. Ces appareils sont automatiques et destinés à l'usage du grand public.

Rue des Maquisards



La portion de la rue des Maquisards allant du carrefour rue Rameau / rue des Maquisards jusqu'à l'intersection rue des Maquisards / rue des Cerisiers était particulièrement endommagée. Son revêtement a été remplacé en décembre.



Rodrigues
Père & Fil

**MAÇONNERIE GÉNÉRALE
TERRASSEMENT**

33 route de Belfort - 70400 FRAHIER
Tél/Fax 03 84 27 35 01
Port 06 81 58 02 61

Rue des Cerisiers et rue du Clair Bois



Pose d'un enrobé dans la petite impasse de la rue des Cerisiers.



Le haut de la rue du Clair Bois, jamais goudronné, sol toujours en tout-venant, a été mis en enrobé avant l'hiver à la grande satisfaction des riverains.

Réfection des trottoirs



Rue des Eygras



Rue Aristide Briand



Rue de l'Étang

Mise en enrobé, à divers endroits de la Commune, de trottoirs non goudronnés ou endommagés. Ces travaux ont été réalisés début décembre.

Sécurisation de la piste cyclable rue Welsch



Afin d'améliorer la sécurité au niveau de la piste cyclable de la rue Welsch, un marquage et une nouvelle signalisation ont été réalisés par les employés municipaux.



Bureau de Poste



Fermé pendant un mois, de mi-novembre à mi-décembre, notre bureau de Poste a fait peau neuve. L'intérieur a été complètement rénové et réaménagé pour un meilleur accueil du public. L'intégralité du coût de ces travaux a été pris en charge par la Poste, la Commune prenant à sa charge la rampe d'accès extérieure pour les personnes à mobilité réduite.

Le numérique à l'école

La rentrée 2016 s'est effectuée sous le signe de la nouveauté. Suite aux travaux d'été dans les établissements scolaires, les classes sont désormais pourvues d'équipements numériques. Élèves et professeurs travaillent maintenant sur tablettes. Le coût du câblage informatique pris en charge par la Commune s'élève à 42 006 €. Ce projet porté par Grand Belfort poursuit son évolution, toutes les écoles élémentaires de notre Communauté d'Agglomération devraient être équipées d'ici fin 2017.



CARROSSERIE - PEINTURE - AUTOMOBILE

Daniel JARDON



20 rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 26 35 30 - Fax 03 84 26 62 75

Conseil Municipal des jeunes

Suite à une délibération du Conseil Municipal du 27 juin 2016, la création d'un Conseil Municipal des enfants a eu lieu en mairie le 14 octobre. L'ensemble des élèves des classes de CM1 et CM2 se sont retrouvés en salle du Conseil afin d'élire leurs représentants. Dans chaque école, les enseignants ont apporté les informations relatives au fonctionnement d'un Conseil Municipal et au déroulement d'une élection, motivant ainsi les jeunes à se présenter. Ils se sont investis afin d'aider les enfants à élaborer des listes de candidats désireux de participer à cette aventure.

L'élection et le dépouillement se sont déroulés dans les conditions exactes d'une élection officielle.

Ont été élus :

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU CENTRE

ORCEL Amélie	CM1
ZAPP Séléna	CM1
GUILLOT Nathan	CM1
PEQUIGNOT Paul	CM1
CHIODINI Mattéo	CM2
THOMAS Valentin	CM2
ISIKSOLUGU Gizem	CM2
VANDEMEULEBROUCKE Maëlle	CM2

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU MARTINET

BOUDJAJDA Maéssa	CM1
NAI Chaima	CM1
ALIANE Ahmed-Adam	CM1
BOUHECANE Célia	CM2
BOUKAIBAT Rhita	CM2
BENMAHDI Bilal	CM2
CHOUARDI Jassime	CM2
POLAT Eren	CM2



Conseil Municipal des enfants



Paul PEQUIGNOT, Jassime CHOUARDI, Pierre CARLES, Maëlle VANDEMEULEBROUCKE et Célia BOUHECANE

Le 09 novembre 2016, la première réunion du Conseil Municipal des jeunes s'est déroulée afin d'élire le Maire junior et ses adjoints. Maëlle VANDEMEULEBROUCKE a été élue au deuxième tour de scrutin face à Paul PEQUIGNOT par 9 voix contre 6 ; elle sera chargée de la Commission "Animation et liens intergénérationnels".

S'en est suivi l'élection de 3 adjoints :

- Jassime CHOUARDI, Adjoint chargé de la propreté de l'environnement et de la nature,
- Célia BOUHECANE, Adjointe à la sécurité et à l'aménagement urbain,
- Paul PEQUIGNOT, Adjoint aux sports et aux loisirs.



Une première réunion de travail s'est tenue le 14 décembre 2016 en mairie. Lors de cette réunion les enfants ont travaillé par groupes de 4 dans chacune des commissions à la mise en œuvre de leurs futurs projets.

Remise des dictionnaires



Le 11 octobre dernier en mairie, comme chaque année, des dictionnaires furent distribués par la municipalité aux 62 élèves de CM1 des écoles du Centre et du Martinet. Suite à leur distribution, un moment ludique autour de l'utilisation de ces derniers a été proposé aux enfants.

Cross à l'étang des Forges

Les élèves de la classe de CM1/CM2 de l'école élémentaire du Martinet ont été invités à participer au cross du collège qui se déroulait le 14 octobre 2016 à l'étang des Forges.

Les élèves ont bien représenté l'école puisque Jassime CHOUARDI a fini sixième chez les garçons et Chaineze OUARI troisième chez les filles, dans la catégorie 6^e/ CM2. Le but de cette rencontre étant de nouer des liens entre les élèves de CM2 et de 6^e.

Mathador



Pour cette nouvelle année scolaire 2016, la première édition du Mathador a réuni le 19 octobre trois classes (2 classes de l'école élémentaire du Martinet et une du Centre).

Le trophée a été remis en jeu par les CM1/CM2 de l'école du Martinet (victorieux lors de la dernière édition).

C'est encore une fois l'école du Martinet qui a remporté le trophée, gagnant cette première édition. Il sera remis en jeu lors d'une prochaine rencontre.

Le père Noël et la mère Noël



Visite surprise de papa et maman Noël le 16 décembre 2016 à l'école maternelle du Centre, pour la plus grande joie des petits qui, bien qu'impressionnés, ont offert un goûter aux illustres visiteurs.

Ouverture d'une 5^e classe à l'école maternelle Jean MACÉ



Face à l'augmentation du nombre d'enfants présents à l'école maternelle Jean MACÉ, Eugène KRANTZ, Directeur académique, a décidé l'ouverture d'une cinquième classe. Cette ouverture a eu lieu après les vacances de la Toussaint, enseignants et personnel municipal s'étant mobilisés pendant les congés afin que cette rentrée soit une réussite.

Téléthon



Le Téléthon organisé par les écoles d'Offemont a permis de récolter 1 602,50 €. Les écoles ont organisé au gymnase des ateliers handisports grâce à la mise à disposition gratuite du matériel par SINAPS (Soutien à l'INsertion par les Activités Physiques et Sportives).



Les temps forts de 2016

Tout au long de l'année, la Ruche accueille les enfants scolarisés sur Offemont, en restauration scolaire, en accueil périscolaire matin, midi et soir, les mercredis après-midi ainsi que pendant les vacances. Ce sont des moments importants dans la journée de l'enfant et tout est mis en œuvre pour que chacun y trouve sa place et s'épanouisse.

L'année 2016 vient de se terminer : revenons sur les temps forts de cette période.

Les vacances scolaires

Les vacances scolaires sont un moment de détente et d'amusement pour les enfants, des thèmes différents leur sont proposés à chaque période. Cet été, par exemple, découverte pendant une semaine de l'univers du Far West et des cowboys, puis, une sortie à Fraipertuis a clôturé cette période.



Une nuit à la belle étoile 100 % filles a eu lieu. Ce fut un grand moment de détente et de fous rires autour d'un bain moussant et de cocktails fruités. Atelier cuisine et jeux de mimes ont complété la soirée avant que ces demoiselles ne s'endorment sur les passerelles de la MIEL en contemplant les étoiles.



La Ruche

Les vacances d'automne ont été l'occasion de s'entraîner aux arts du cirque, jongleries, équilibre, "clowneries". La préparation d'un spectacle proposé aux parents était également au programme. Pour Halloween, un défilé de monstres gentils a été organisé avec des enfants déguisés en citrouilles, sorcières et vampires ; la journée s'est terminée par une grande chasse aux bonbons.



Les mercredis

Lors d'un échange avec l'accueil de loisirs Graine de Curieux à Bavilliers, deux mercredis après-midi d'initiation à la course d'orientation se sont déroulés au parc Francis BÉDAT à Bavilliers et au château de Belfort. Boussole en main, les enfants des deux communes se sont mesurés tout en apprenant les rudiments de la lecture d'une carte et de l'orientation en forêt.



La Ruche

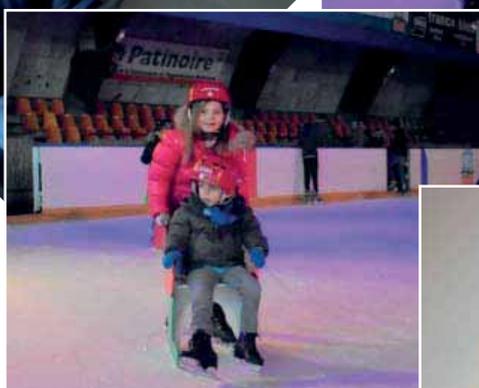
Le temps d'un après-midi, petits et grands ont profité des joies de la glisse à la patinoire de Belfort. Une activité placée sous le signe de l'entraide où les plus expérimentés sont venus en aide aux novices.

L'atelier art plastique

Les arts plastiques sont l'occasion de familiariser les enfants avec les formes d'expressions artistiques les plus variées.

Ils permettent le développement et l'acquisition des premiers repères dans l'expression de la création :

- développer son regard par le croquis et la copie de dessin,
- expériences sur la trace d'un outil (fusain, crayon, stylo bille, ...), empreinte d'un tampon, gravure ou marquage (trace de main sur papier, gravure sur aluminium),
- observation d'un paysage et interprétation (par un dessin à la gouache, à la craie grasse ou au feutre).



Le spectacle de la Ruche



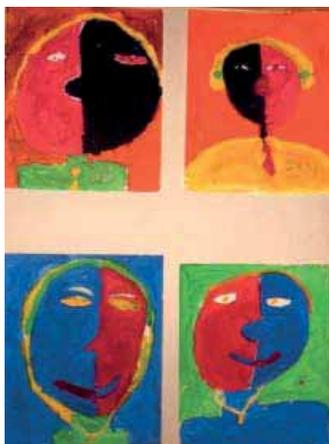
Le 12 décembre 2016 a eu lieu le spectacle de la Ruche à la MIEL. La manifestation a démarré par une démonstration de Zumba Kid proposée par l'AGVB ; ensuite des ateliers sport, magie, théâtre et danse se sont succédés sur scène. Une exposition a permis aux groupes art créatif, snood, éveil et nature de présenter leur travail. Le spectacle s'est terminé par une dégustation et un pot concoctés par l'atelier cuisine, offerts aux parents présents. Au cours de la soirée ce sont plus de 80 enfants qui sont montés sur scène.

Jusque-là, seuls les ateliers théâtre et cirque proposaient un spectacle. Lors de cette dernière édition, nous avons souhaité représenter tous les ateliers thématiques.

Au travers de ces représentations, les enfants ont découvert des activités auxquelles ils n'osaient pas s'inscrire. Elles leur ont permis de surpasser leurs appréhensions, de franchir le pas et de se produire sur scène devant des spectateurs venus en nombre.

Ce fut un moment de partage entre l'enfant et ses parents. Le trac et la tension ressentis par nos petits artistes lors des dernières répétitions nous démontrent qu'ils sont soucieux de bien faire. La fierté qu'on peut lire ensuite sur leur visage les aide à vite oublier le stress et à se projeter dans l'avenir pour de nouvelles représentations.

L'équipe remercie les enfants pour leur investissement et les parents pour leur présence et leur soutien. Devant un tel succès, nous vous annonçons qu'une prochaine édition est déjà en cours de réalisation.



Les ados

Sur la fin d'année 2016, le club ados n'a jamais eu autant de succès. Un groupe d'une dizaine de jeunes est présent en moyenne chaque mercredi.

Nos ados sont ravis d'avoir un lieu pour se retrouver entre copains et de pouvoir participer aux activités qui leur sont proposées par l'équipe d'animation.

Tout au long de l'année, des activités manuelles (fabrication de coques de téléphone en silicone, d'amplificateurs de sons à l'aide d'emballages de récupération, de porte-clés en plastique magique), des activités sportives (sports collectifs, roller, vélo, thèque, dodgeball, tchoukball, basketball ou courses d'orientations), et des activités ludiques et créatives (théâtre, jeux de mimes, quizz et blind-tests) sont proposées à nos jeunes.

Le club ados de la Ruche d'Offemont : l'essayer c'est l'adopter !



 Plus d'informations sur la Ruche au 03 84 90 30 35 ou à l'adresse ruche.miel@mairie-offemont.fr.

 Retrouvez plus de photos sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Jeunesse et Éducation / La Ruche.

Soirée Halloween



Comme tous les ans, Cindy, Jennifer, Anne-Marie et Candy du secteur famille de la CLÉ ont organisé une belle et grande soirée Halloween.

Plus de 120 enfants et adultes étaient réunis à la salle polyvalente de l'Ar-sot le 29 octobre 2016. Rien ne manquait : sandwiches, frites, boissons et crêpes en dessert.

Dans cette ambiance festive, les enfants étaient les rois et reines de la soirée, ils ont pu danser, se déguiser et participer à un défilé.

Les organisatrices ont récolté quelques dons pour leurs projets de vacances familiales.

Journée citoyenne et républicaine



Dans le cadre d'un projet de prévention, de mobilisation contre les dérives sectaires, l'endoctrinement et les risques de radicalisation, l'Association Culture Loisirs Éducation d'Offemont (CLÉ), représentée par son président René CLAUDE, son directeur Assad MOKHENACHE et son équipe éducative, a organisé le 25 novembre 2016 une journée citoyenne et républicaine de mobilisation contre l'endoctrinement et la radicalisation animée par l'artiste – conférencier Farid ABDELKRIM ; journée soutenue par la Préfecture du Territoire de Belfort, la CAF du Territoire de Belfort, la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Conseil départemental, Grand Belfort, la Commune d'Offemont.

Farid ABDELKRIM était un élève brillant, la mort prématurée de son père fait entrer le jeune Nantais dans l'engrenage de la délinquance, avant de rencontrer l'islamisme.

Ses études supérieures ainsi que ses talents d'orateur lui font vite gravir les échelons des sphères politico-religieuses. L'islamisme l'avait éloigné de Dieu et de lui-même. À travers son livre "Pourquoi j'ai cessé d'être islamiste", qui a été le support des discussions lors de notre journée citoyenne, Farid ABDELKRIM nous raconte son itinéraire et nous livre des clés pour l'avenir.



Origine et essence du projet par Assad MOKHENACHE :

"À travers nos animations au quotidien, nous sommes les garants des principes et des valeurs républicaines. Suite aux récents événements et au vu des tensions sensibles que nous percevons, il était de notre devoir de nous saisir de cette thématique afin de contribuer à rétablir la vérité et contribuer à lutter contre les mouvements sectaires et radicaux qui veulent mettre à mal le principe de la cohésion sociale."

"Il est important et même primordial de ne pas se contenter d'une lecture superficielle et médiatique de grands faits de société ou des bouleversements majeurs s'opérant au niveau national et/ou international."

À ce titre, l'enjeu de cette programmation est de démystifier toute une série de clichés, préjugés, représentations et d'apporter du sens, un contenu objectif, une grille de lecture et d'analyse ramenée aux principes fondamentaux de la république dont celui intangible de la laïcité." Cette journée citoyenne, d'informations, de réflexions, de sensibilisation et d'échanges a comporté 3 temps forts (ateliers) co-animés notamment par l'artiste-conférencier Farid ABDELKRIM et Assad MOKHENACHE :

- **Temps de formation, échanges avec les professionnels intéressés par la problématique** de l'endoctrinement et de la radicalisation. Les débats ont porté sur l'identification des "chemins" qui mènent à un processus de radicalisation et ont abordé des propositions pour prévenir toute forme d'enfermement, de rupture, de décrochage et de radicalisation. Ce temps de formation a connu un vif succès, près de 200 professionnels de tous horizons étaient présents.

- **Rencontre et échanges avec des lycéens et étudiants au lycée Diderot** : autour d'un échange-débat à partir de son ouvrage "Pourquoi j'ai cessé d'être islamiste". Plusieurs classes avaient été regroupées, soit environ 150 élèves afin d'assister à cette présentation du parcours de vie de Farid ABDELKRIM. L'échange a été vif, ponctué de questions pertinentes et "sans langue de bois". Le ton était sérieux et empreint d'une grande curiosité sur le parcours de vie, les errements et dérives de Farid ABDELKRIM vingt ans durant.

- **Spectacle de type One man show ou stand up** "le chemin de la gare" par Farid ABDELKRIM à la salle de spectacle du CCS de la Pépinière à BELFORT. Le spectacle a été suivi d'un échange-débat entre l'artiste, Assad MOKHENACHE et les nombreux spectateurs présents. Nous avons pu compter sur la présence de nombreuses personnalités, des représentants de l'État et Pierre CARLES, Maire d'Offemont. Après le spectacle, Assad MOKHENACHE a introduit la conférence-débat de Farid ABDELKRIM.

Extraits de l'introduction à la conférence-débat de Assad MOKHENACHE :

"L'extrémisme ou l'art magnifié et fantasmagorique du culte sans la culture ; le fondamentalisme comme la croyance sans la connaissance ; l'intégrisme ou la religiosité sans la spiritualité..."

"Le débat n'est pas tant et seulement philosophique, ou sémiotique, il est opportun de s'interroger des conséquences, réactions que la mondialisation, plus encore ou pire encore que la globalisation ont pu entraîner localement sur des aires, zones culturelles géographiques."

"Globalisation ou mondialisation marquée par des phénomènes majeurs et sans précédent dans l'histoire de l'humanité : immédiateté d'une information universellement disponible et non censurée, voir difficilement censurable grâce aux NTIC, marquées par une hyper connectivité généralisée et sans limite."

"Tous ces maux, dérives, excès présentent comme remédiations : l'éducation, l'instruction, l'acquisition du savoir, la science et la connaissance."

"Notre postulat est le suivant : seule la République laïque peut et se doit non seulement de rassembler mais également de défendre tous les citoyens."

"Elle doit reconnaître tous ses enfants sans exclusion et sans distinction de quelque nature."

"Un projet de vie sociétal commun, co-construit, partagé, une forme de solidarité dans l'union, de capacité de résilience dans l'alliance et la difficulté."

"Faire société et consolider les bases d'une nation unie, indivisible, commune solidaire, fraternelle et prospère pour tous, dépassant le cadre trop simpliste et réducteur du vivre-ensemble."

"Nous pourrions ainsi renouer avec l'humanisme dans une quête solidaire, commune du sens de l'avenir. Un avenir de paix et de fraternité pour tous les hommes."

Prévention contre les addictions



Dans le cadre du projet de « Prévention et de lutte contre les addictions » développé par la CLÉ d'Offemont, Nadia MOUADJI, responsable du Secteur Famille-Pôle parentalité et Ahmed AYED, animateur, ont co-animé le 18 septembre 2016 un atelier de sensibilisation via le jeu éducatif « Addi Ado ». Cet outil pédagogique, réalisé sous forme d'un jeu de cartes, a permis d'aborder différentes thématiques comme les addictions, le rapport au multimédia, les jeux vidéos, les nouvelles technologies... Le groupe, composé de 20 pré-adolescents et adolescents, a pu se questionner, s'exprimer librement (et sans

jugement de valeurs) des opinions, confronter des avis et autres représentations personnelles, appréhender les différentes formes d'addictions et engager un travail d'éveil, de conscientisation des dérives liées à ce phénomène.

En abordant la thématique par une entrée positive et sous l'angle, l'approche des compétences psychosociales, il s'agissait d'engager un dialogue entre les adultes et les jeunes et entre pairs, autour de pratiques de consommation pour mieux les dénoncer et insister sur la prévention des conduites addictives liées aux médias et au numérique au quotidien. L'enjeu était également de répondre aux diverses interrogations des jeunes et de leur transmettre des informations sur le sujet.

Cet espace de débats et d'expression, a rencontré un vif succès et a été l'occasion d'échanges riches et variés, d'interrogations et de questionnements qui habitent, interpellent les adultes en devenir, en construction...

Au final, les pré-adolescents et adolescents présents ont pris conscience des multiples pièges, dérives qui se cachent derrière la toile de l'internet. L'internet est le siège du meilleur et accessoirement du pire, il est primordial de mobiliser, de sensibiliser ces futurs adultes afin de leur faire prendre conscience que l'accès aux multimédias n'a rien d'anodin et nécessite comme préalables : précautions et mesures.



Plus d'informations sur la CLÉ au 03 84 90 15 24 ou à l'adresse lacledoffemont@gmail.com.

**NOUVEAU RAYON
BOUCHERIE**

LA FERME DES BUIS

Produits fermiers - Produits régionaux et bio - Spécialités
Colis gourmands - Cadeaux - Déco



goûtez notre nature

À deux pas de chez vous : des viandes de qualité, des idées cadeaux et des œufs de poules élevés en plein air.



Cuisinez des recettes de saison avec nos produits de la ferme !



Notre production :

- volailles nourries aux céréales (poulet, pintade, poularde, coquelet, coq, canard ...), filets, cuisses, saucisses, marinades ...
- viande de cerfs et daims (steack, saucisses, civet, fumé ...)

OUVERT LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI DE 9 H À 12 H ET DE 14 H À 19 H

6 rue du Grand Cerf - 90300 VÉTRIGNE - Tél. 03 84 29 81 67 - fermedesbuis@wanadoo.fr

Sortie à Fougerolles le 22 juillet 2016



C'est sous le signe de l'amitié qu'a eu lieu la 4^e sortie de l'année 2016 pour nos Aînés.

En milieu de matinée, 22 participants ont eu le plaisir de visiter et découvrir la plus ancienne distillerie familiale de la Haute-Saône à Fougerolles. Alambics, bonbonnes, tonneaux, caves et greniers, jusqu'à la salle de mise en bouteilles, tout leur a été présenté pour la joie des plus passionnés.

Moment de détente au "Jardin de la fée verte" où plantes aromatiques et petits fruits s'entendent à merveille.

Le repas gourmand servi au restaurant La Maison Léonard a régalé les convives enthousiastes. Dans l'après-midi, le groupe s'est dirigé à La Rochère pour la visite de la plus ancienne verrerie d'Art de France encore en activité, reconnue en novembre 2009 Entreprise du Patrimoine Vivant. Tous ont pu admirer le savoir-faire des Maîtres verriers façonnant la matière en fusion. La visite de l'exposition dans le superbe bâtiment du XVII^e siècle a clôturé cette journée.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur notre site www.mairie-offemont.fr, rubrique Aînés.

Sortie à Saint-Nabord le 15 décembre 2016



La dernière sortie de l'année 2016 s'est déroulée, avec un avant-goût de Fête, dans le restaurant-cabaret "Le Belcour" à Saint-Nabord, dans les Vosges.

Dans une salle feutrée à l'ambiance conviviale et chaleureuse, les artistes du spectacle ont accueilli les 25 visiteurs qui ont pris place pour savourer un délicieux repas.

Pendant ce repas festif, le show donné par la revue "VIVA

PARIS" a ravi tous les participants. Les artistes ont donné un spectacle enchanteur où plumes et paillettes, rire et émotion ont émerveillé les spectateurs.

Les Aînés ont pu applaudir quatre artistes transformistes de talent, imitant tour à tour, Edith Piaf, Charles AZNAVOUR, Annie CORDY, Serge LAMA, Céline DION, Michael JACKSON, Amy WINEHOUSE, et bien d'autres... Après cette journée magique, le retour s'est effectué à Offemont en fin d'après-midi.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Aînés.

Distribution des colis de Noël



Merci aux membres du CCAS et aux élus qui ont distribué avant les fêtes de Noël les colis de fin d'année destinés à nos Aînés de 70 ans et plus. Ces 265 colis étaient composés de 145 colis traditionnels réalisés par le magasin COLRUYT, de 55 bons cadeaux FNAC, de 45 bons cadeaux SEPHORA et de 20 ballotins de chocolats KLEIBER. Les remerciements chaleureux des Aînés ont été très appréciés par toute l'équipe municipale.



Repas intergénérationnel



Pour clôturer l'année dans la gaieté et la bonne humeur, le repas réunissant les Aînés et les enfants des écoles a eu lieu le 17 novembre 2016. Dans une ambiance festive et chaleureuse, 153 repas ont été servis à cette occasion (47 Aînés et 106 enfants).

Bons alimentaires

En 2016, 83 bons alimentaires ont été distribués pour un montant total de 5 086 €. 29 familles ont bénéficié de cette aide.

Repas annuel

Très attendu par nos Aînés, le traditionnel repas de fin d'année servi par les élus et les membres du CCAS a réuni 175 personnes le 05 novembre 2016. Le thème de l'automne, avec des décorations aux couleurs chaudes et lumineuses a été réalisé par les Aînés du club du jeudi et les résidents de l'IME de Roppe. Pascal MOUREY, musicien et chanteur, accompagné de l'accordéoniste Christine ont animé ce repas pendant que Baptiste PEQUIGNOT et Baptiste CHAPON ont enchanté les participants avec leurs tours de magie. Cette belle journée a été des plus réussies.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Aînés.

Thés dansants



Depuis la rentrée de septembre, quelques changements ont été apportés pour la joie des amoureux de danse et de musique : accueil de nouveaux musiciens et chanteurs, décoration et fleurissement des tables à la MIEL, surprise pour fêter les anniversaires de nos danseurs...



Lucienne recevant son cadeau d'anniversaire



La nouvelle décoration de table



Les anciens combattants tenant la buvette



Retrouvez le programme complet sur : www.mairie-offemont.fr, rubrique Aînés.

Vide-grenier



On a pu noter une forte augmentation du nombre des participants au vide-grenier traditionnel du mois d'Août. Les exposants installés sur 350 mètres linéaires étaient présents sur le terrain de foot stabilisé, un grand nombre de visiteurs est venu flâner à la recherche de l'objet rare tant convoité.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Sortie du Maire



Le 16 octobre 2016, un parcours pédestre de 12 km a été proposé pour la sortie du Maire, sous un ciel clément. La balade a entraîné en sous-bois une vingtaine de marcheurs. Parti de la MIEL à 9 h, le groupe s'est ensuite rendu à l'étang des Forges, continuant son périple sous la Miotte pour rejoindre le Maquis du Chérumont, puis revenir par la piste cyclable, via Vétrigne. Un pot de l'amitié a été servi à l'arrivée afin de réchauffer les sportifs engagés dans cette aventure.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Forum des activités

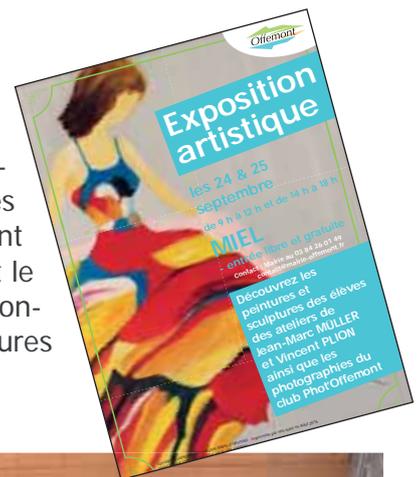
Le 07 septembre 2016, le forum des activités sportives et culturelles s'est tenu de 16 h à 20 h à la MIEL. Les offemontois ont pu rencontrer les coachs sportifs et animateurs culturels et, à cette occasion, procéder à leurs inscriptions aux activités proposées. Un livret présentant les différentes activités est paru fin août. 300 visiteurs sont venus à la rencontre de la trentaine de structures présentes. Vous pouvez retrouver la liste à jour des activités sur notre site internet www.mairie-offemont.fr.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Exposition artistique

Les amateurs d'art se sont donnés rendez-vous à la MIEL les 24 et 25 septembre 2016 pour la traditionnelle exposition artistique proposée par les élèves des ateliers de Jean-Marc MÜLLER (peintures et sculptures), Vincent PLION (peintures) et du club Phot'Offemont (photographies). Pendant tout le week-end, les artistes ont accueilli et guidé les nombreux visiteurs impressionnés par la qualité des œuvres. Près de 60 exposants ont présenté 136 peintures et sculptures et 115 photographies.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Festival de chorales 1.2.3 Chantons



Jean-Jacques ZUMKELLER



Jean-Jacques FOLTZER



Jean-Jacques FOLTZER



Jean-Jacques FOLTZER

Le festival "1.2.3 Chantons" organisé par la chorale 1.2.3 Soleil, en partenariat avec la Mairie d'Offemont, s'est déroulé le dimanche après-midi 16 octobre à la MIEL. Un public nombreux et enthousiaste a apprécié la diversité des talents des 4 chorales participantes.

La chorale "Couleurs Vocales" de Mandeuve dirigée par Christine IDELCADI, a présenté une "comédie musicalisée" pétillante mélangeant chants et textes dits par des clowns.

La chorale "Dames de Chœur" de Trevillers, dirigée par Cécile SILVANT, a interprété avec bonheur et émotion des chansons célèbres de Fugain, Dylan, Abba ...

"Polysong", dirigé par Laurent CŒURDACIER, a offert un véritable dépaysement avec des chants en langues étrangères : negro spirituals, chants traditionnels du Sénégal et d'Argentine...

Enfin, la chorale 1.2.3. Soleil, dirigée par Raphaël HABERSETZER, a séduit le public par la variété d'un répertoire bien maîtrisé, sa gaieté communicative et ses chansons, agrémentées de petites mises en scène. N'oublions pas la buvette qui a permis au public et aux choristes de faire connaissance dans une ambiance particulièrement chaleureuse.

Pour une première, cet après-midi en chansons a remporté un franc succès.

Anne-Marie VEITH

Secrétaire adjointe de la chorale 1.2.3. Soleil



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Fête du goût



Jour 1 : le forum Nutrition Santé

Dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale la Commune d'Offemont organise chaque année un forum qui se tient à la MIEL. Cette année, en nouveauté, les grandes sections des écoles maternelles de la Ville ont participé à ce Forum.

La Commune d'Offemont tient à mener des actions favorisant le bien manger. Les élus de la Commune souhaitent que ce forum soit interactif, ludique et qu'il offre aux enfants des réponses concrètes à leurs interrogations en matière de santé.

Ainsi, les élèves de nos écoles se sont retrouvés le 25 novembre 2016 pour une journée festive autour d'activités portant sur les thèmes de la santé et de la nutrition. Le brossage efficace des dents était expliqué par un dentiste professionnel, Patrick LAFONT, accompagné de Pascale THEVENOT de la CPAM. Les gestes qui sauvent en cas de fausse route étaient montrés par les pompiers Lionel VAUTHIER et Vanessa BLANC. Thomas MEHAOUCHE, du Pavillon des Sciences, avait installé un parcours pour enseigner le fonctionnement de l'odorat. Les élèves de l'IUT, Carla MANZINALI, Thomas KOLANEK, Laurianne ROUSSEL, Drowine HMAZUN et Clarisse GRAPINI ont tenu deux stands : l'un sur le lavage des mains, l'autre sur un jeu télévisé comprenant des questions concernant la nutrition. L'IREPS (Institut Régional de Promotion de la Santé), représenté par Muriel MORLANS, était également présent pour faire découvrir les légumes à travers les 5 sens. Yvette VAUFREY et Anne-Christine LALLOZ animaient un atelier sur les plantes aromatiques. La CLÉ faisait transpirer nos petites têtes brunes et blondes sur un parcours sportif. Edwige ANTOINE, quant à elle, a présenté le massage "jardin" et proposait de mettre en scène un mandala à partir de petits objets. Pour finir, Nicolas GAY et Julien DOMANSKI, professeurs de musique, ont animé un atelier d'expression corporelle.

Près de 335 enfants sont venus accompagnés de leurs professeurs et de parents volontaires. Ils ont été très attentifs aux explications données.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.



Animation

Jour 2 : les cours de cuisine

Comme chaque année, Cathy BERNARDARA a proposé ses célèbres cours de cuisine le 26 novembre à la MIEL. Une cinquantaine de participants étaient réunis afin de découvrir les astuces nécessaires à la réalisation des délicieuses recettes proposées ce jour-là. Vous pouvez retrouver les recettes sur notre site internet, rubrique Animation et Communication.



Jour 3 : le salon SaléSucré

Plus de 500 personnes se sont déplacées le 27 novembre 2016 à la MIEL, afin de déguster les diverses recettes proposées lors de cette nouvelle édition du Salon SaléSucré. Attirés par le thème des recettes du monde qui étaient à l'honneur, les visiteurs présents ont eu la joie de se régaler avec des spécialités inconnues mais non moins délicieuses telles que la soupe anglaise "London particular", les "Bricks à l'œuf" tunisiennes ou encore les "Leckerlis" de Bâle.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Concert de la chorale Jean Jaurès et du chœur d'hommes Chorège

Comme à l'accoutumée, depuis 13 ans, deux groupes vocaux amis, la chorale mixte Jean Jaurès et le chœur d'hommes Chorège, ont donné leur concert d'automne dans la salle de la MIEL le 1^{er} décembre, salle que la Commune d'Offemont met gracieusement à disposition. Le public est encore une fois venu nombreux passer un agréable après midi, écoutant des chansons populaires et appréciant ce moment musical. La chorale Jean Jaurès, avec à la baguette Andrée HONORÉ, a offert dans un registre à une voix des chansons variées (le Danseur de Charleston, Coin de rue, la Petite valse, Ma France...). Le groupe Chorège, avec trois chefs de chœur, a interprété les Marins, le Sous-marin vert, Noël en mer, un chant basque... Au final, les chorales à l'unisson ont repris l'Enfant au tambour pour clôturer ce concert. La collecte d'un montant de 395 € a été remise en intégralité au CCAS de la Commune. La chorale est membre du club Jean Jaurès et le chœur d'hommes est rattaché à l'AVO de Valdoie.

Rendez-vous est pris pour l'automne 2017. Pour celles et ceux qui aimeraient rejoindre un de ces deux groupes vous pouvez contacter Andrée HONORÉ de la chorale Jean Jaurès, au 03 84 26 02 36 ou Jean-Paul LEVEL de Chorège au 06 07 38 62 40.

Gérard LAXALT,
Choriste



Saint-Nicolas

Grand rassemblement à la MIEL le 03 décembre 2016 pour un goûter de la Saint-Nicolas. Le Père Fouettard et le grand Saint-Nicolas ont distribué Jean-bonhommes et papillotes à des enfants fort peu impressionnés par leur présence.



Concert de Noël

Un public très nombreux et chaleureux était au rendez-vous le samedi 10 décembre en l'église d'Offemont pour le concert de Noël de la chorale 1.2.3. Soleil. Cette année, éclairages et décorations confectionnés par des choristes ont d'emblée plongé les visiteurs dans l'ambiance festive de Noël.

En première partie de ce concert, 2 accordéonistes talentueux, membres du groupe "Effets Secondaires" ont joué des airs à danser gascons, basques, Anglais, (bourrées, branles, rondeaux..) que des membres de l'atelier de danses traditionnelles et populaires de l'AVO ont mis en scène.

La chorale 1.2.3. Soleil a interprété des chansons des années 70 (le Temps qui court d'Alain CHAMFORT et Wight is Wight de Michel DELPECH), puis des chants de Noël traditionnels populaires de tous les pays. Chaque chant était mis en valeur par de petites animations qui ont beaucoup plu au public.

Tous ces chants bien connus, ont été revisités avec de beaux arrangements réalisés par Raphaël HABERSETZER, notamment le magnifique Noël c'est l'amour.

Le concert s'est terminé en apothéose par une interprétation joyeuse et rythmée d'un chant très populaire d'Amérique du Sud El burrito sabanero, le petit âne de la savane, accompagné au yukulélé.

Anne-Marie VEITH

Secrétaire adjointe de la chorale 1.2.3. Soleil

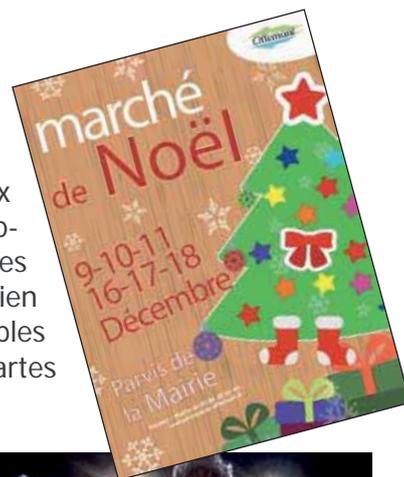


Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.



Marché de Noël

Le marché de Noël fort attendu des Offemontois s'est déroulé sur deux week-ends cette année encore. Avec un nombre d'exposants doublé par rapport à l'an dernier, les visiteurs ont eu le choix face à une multitude d'idées de cadeaux passant par les bijoux, les friandises de Noël, les vins fins et bien d'autres gâteries appréciées. De nombreuses dégustations étaient disponibles sur place avec le traditionnel vin chaud, la bière de Noël, les crêpes, les tartes flambées, de quoi nourrir et réjouir corps et esprits.



Animation



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Vœux du Maire



Pierre CARLES



Michel ZUMKELLER



Marie-France CEFIS



Joël DUBREUIL



Maëlle VANDEMEULEBROUCKE



Salle comble pour cette édition des vœux du Maire en ce 06 janvier 2017. Pierre CARLES, lors de son allocution, a relaté le bilan de l'année 2016 concernant les différentes réalisations effectuées sur la Commune (travaux, animations, écoles ...), profitant de ce moment privilégié pour présenter ses vœux au public présent. À cette occasion, Michel ZUMKELLER, Député-Maire de Valdoie, Marie-France CEFIS, Vice-Présidente du Conseil départemental, Joël DUBREUIL, Secrétaire Général de la Préfecture, ainsi que Maëlle VANDEMEULEBROUCKE, Maire junior, ont pris la parole. La soirée s'est prolongée par la dégustation de la traditionnelle galette des rois.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Cérémonie du 11 novembre



La commémoration du 11 novembre s'est déroulée, dans un premier temps, au cimetière de Vétrigne, puis au monument aux morts d'Offemont avec Michel SCHROLL, maître de cérémonie.

C'est toujours dans un recueillement très solennel et emprunt d'émotion que s'est déroulé l'appel aux morts, les dépôts de gerbe respectivement effectués par les Maires de Vétrigne puis d'Offemont, la reprise du chant des Partisans, puis de la Marseillaise. Une présence était tout particulièrement à noter cette année, à savoir celle de notre jeune Maire junior, Maëlle VANDEMEULEBROUKE, fraîchement élue le 09 novembre. Un pot de l'amitié a ensuite clôturé ce temps de mémoire.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.



30 000 références produits

dédiées spécialement à l'enveloppe du bâtiment

LARIVIERE met toute son expertise et son savoir-faire au service des besoins des professionnels de l'enveloppe du bâtiment.



Isolation



Système d'étanchéité



Système pour façades



Couverture et charpente bois



Couverture ardoise, tuile



Couverture métallique



Eclairage



Ventilation & évacuation des fumées



Evacuation des eaux pluviales



Sécurité, matériel, outillage, entretien



Pour tout renseignement, contactez votre agence Lariviere BELFORT !



Agence de BELFORT - ZAC du Ballon - 90300 OFFEMONT -
Tel : 03 84 26 72 42 - Fax : 03 84 26 73 02 - ag.belfort@lariviere.fr
SAS au capital de 5 679 440 Euros - RCS Angers B 055 200 984



Magny-Danigon



Le 18 septembre 2016, d'anciens et nouveaux élus étaient présents à Magny-Danigon afin de rendre hommage aux résistants du Maquis du Chérimont, fusillés par les allemands contre le mur du cimetière. Les autorités civiles et militaires, le Président des anciens combattants Offemont-Vétrigne Gilbert HOUMAIRE accompagné par Michel SCHROLL, ainsi que Pierre CARLES, Maire d'Offemont, étaient présents.

Maquis du Chérimont



Un nombre important de personnes assistait cette année à la commémoration qui s'est déroulée au monument du Maquis du Chérimont le 25 septembre 2016.

L'harmonie de Danjoutin et la chorale 1.2.3.

Soleil étaient fidèles au rendez-vous pour animer ce temps de recueillement, toujours aussi émouvant, notamment pendant les chants qui ont été entonnés. Lucien BERTHEL (seul survivant de ce terrible épisode) n'a pu être présent. Il était à remarquer la présence de diverses personnalités politiques, Damien MESLOT et Michel ZUMKELLER, Députés-Maires, Cédric PERRIN, Sénateur-Maire, Joël DUBREUIL, Secrétaire Général de la Préfecture, des anciens combattants et porte-drapeaux et des enfants de l'école primaire du Centre accompagnés de leur maîtresse. Des gerbes ont été déposées par Pierre CARLES, Maire, Florian BOUQUET, Président du Conseil départemental et Joël DUBREUIL, Secrétaire Général. À l'appel aux morts, à chaque nom, un enfant déposait une rose au pied du monument. Cette cérémonie s'est terminée par un pot de l'amitié à la MIEL.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Un peu d'histoire

Le Maquis du Chérumont est un maquis installé en mars 1944 dans les forêts aux alentours d'Étobon, Magny-Danigon et Champagny, dans le nord de la Haute-Saône.

Le groupe de maquisards était dans un premier temps *le Groupe Camille*, un groupe de résistants dont les actions se résumaient à l'aide aux réfractaires du STO qui est devenu par la suite le Sous-groupement de Lure, une branche de Défense de la France. Le groupe décida d'entreprendre des actions armées à partir du printemps 1943, et un recrutement eut lieu dans les villages de la région luronne, particulièrement à La Côte, Magny-Danigon, Arpenans, Vy-lès-Lure, Courchaton et Les Aynans. Un effectif potentiel de 500 à 800 personnes répondit à l'appel, mais la plupart manquaient d'armes. À l'annonce du Débarquement, l'ordre de prendre le maquis fut donné, mais devant les problèmes d'organisation et en l'absence de consignes claires, l'action fut repoussée.

Le 08 août 1944, la Gestapo arrête le chef du Sous-groupement de Lure. Le 18 septembre 1944, alors que les soldats de la Wehrmacht s'emparaient de positions pour établir une ligne de résistance entre Ronchamp et Magny-Danigon pour freiner l'avancée des Alliés, le hasard fit qu'un soldat s'étant éloigné pour uriner fut abattu par un maquisard, donnant ainsi l'alarme. Le groupe prit alors la décision de fuir en direction de Magny-Danigon. Ignorant la réalité de la menace, les soldats allemands restaient prudents étant donné la vigueur des échanges de tirs. Toutefois, ils parvinrent à blesser quelques maquisards. La fuite s'opéra alors dans la débâcle et le groupe se divisa en plusieurs escouades partant dans plusieurs directions. Alors même que certains gagnaient Magny-Danigon et Clairegoutte, des camions allemands amenaient des renforts. Une quarantaine de maquisards furent arrêtés, et huit furent emmenés pour un interrogatoire. Le reste des hommes fut fusillé dos au cimetière de Magny-Danigon. Les 8 jeunes hommes furent ramenés au cimetière afin d'y être fusillés du fait de l'interrogatoire stérile.

Au total, 40 hommes de 18 à 36 ans furent fusillés à Magny-Danigon le 18 septembre 1944, et 20 à Offemont le 16 septembre 1944.

Fusillés de Banvillars



Thomas BRESSON



Thomas BRESSON

Le 10 octobre 1944, une tragédie s'est déroulée en ce lieu : 27 résistants furent fusillés par les nazis.

Ces résistants faisaient partie pour la plupart des 3 compagnies de combat des FFI (Forces Françaises de l'Intérieur) du Groupement Territoire de Belfort qui avaient reçu pour mission, début septembre 1944, de harceler les troupes allemandes qui battaient en retraite dans le massif sous-vosgien, ainsi que dans le secteur d'Étobon. Cet événement étant très important dans la Région, les élus de la Commune étaient présents le 09 octobre dernier au charnier de Banvillars.

Libération d'Offemont



Par un temps froid et humide, élus, personnalités politiques et représentants de l'armée, entre autres, se sont recueillis lors d'une courte cérémonie au monument aux morts d'Offemont le 19 novembre, afin d'honorer la mémoire des combattants tombés pour la France.

Pierre CARLES, Maire d'Offemont, Didier, fils du Docteur PIERRE et quelques élus se sont également recueillis devant la stèle du Docteur PIERRE située à proximité du monument aux morts, en procédant à un dépôt de gerbe.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

CASOLI

**Métallerie
Serrurerie
Aluminium**

63 rue des Commandos d'Afrique
90300 OFFEMONT

Tél. 03 84 26 37 10

Fax 03 84 26 91 42
www.casoli-metallerie.fr

FABRIQUE
depuis 1985

CASOLI

**Menuiserie PVC-ALU
Portes - Fenêtres coulissantes
Volets battants - PVC-ALU
Volets roulants
Portes de garage
Stores
Garde-corps**



63 rue des Commandos d'Afrique
90300 OFFEMONT

Tél. 03 84 26 91 41

Fax 03 84 26 91 42
casoli.pvc-alu@orange.fr

FABRIQUE
depuis 1985

Inauguration du "Pont"



Jean-Jacques FOLTZER



Jean-Jacques FOLTZER

L'inauguration de ce pont, réalisé par l'artiste américain Oscar TUAZON, situé à côté de la caserne des pompiers de Valdoie, a eu lieu le 19 novembre en présence de M. le Préfet, Hugues BESANCENOT, du Maire d'Offemont, Pierre CARLES et du Maire Junior, Maëlle VANDEMEULEBROUKE, du Directeur de la CLÉ, Assad MOKHENACHE et ses équipes très présentes sur ce projet, de personnalités politiques, de représentants de l'armée, de représentants d'anciens combattants de Valdoie et d'Offemont, du maître d'œuvre et du réalisateur du projet.

Ce double pont, qui pointe à la fois vers le Lion de Belfort et vers le Port d'Alger, est dédié à la mémoire des Commandos d'Afrique qui ont vaillamment combattu pour assiéger le fort de Roppe et éviter que les Allemands ne reprennent Belfort. On retiendra la citation d'Isaac NEWTON reprise par M. le Préfet du Territoire de Belfort à l'occasion de cette cérémonie très solennelle : "Les hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts".



M. le Préfet découvrant le travail des enfants



Oscar TUAZON



Coupe de ruban par M. le Préfet et Assad MOKHENACHE



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Judo Club d'Offemont **NOUVEAU!**



Fabrice HENRY

Fabrice HENRY du Judo Club d'Offemont :

"Je tiens à remercier la municipalité d'Offemont pour son accueil et pour nous avoir permis de créer et développer nos activités de judo et jujitsu au complexe sportif, artistique et culturel. Nous avons remporté un vif succès avec 33 nouveaux licenciés (une vingtaine pour le judo et un dizaine pour le jujitsu).

La majorité des adhérents sont des Offemontois et nous constatons que beaucoup de filles ont démontré de l'intérêt pour le jujitsu afin d'apprendre les techniques de self défense. Elles apprécient cette pratique basée sur le contrôle de soi, le bien-être physique et mental, le tout dans une bonne ambiance.

Nous pouvons encore accueillir de nouvelles inscriptions dans les deux sections. N'hésitez pas à nous contacter."

Pour tout renseignement :

Judo Club d'Offemont, Fabrice HENRY au 06 61 81 38 35.

Pour suivre l'actualité, rendez-vous sur leur page Facebook "Judo Club Offemont".



Krav-maga **NOUVEAU!**



L'objectif du Krav-maga est l'apprentissage de la défense en un minimum de temps de formation. Le Krav-maga n'est pas conçu comme un art mais comme une méthode de combat rapproché. Krav-maga système défense 90 vous propose cette activité à Offemont et vous accueille de 10 à 99 ans.

Votre animateur : Sébastien DEMEUSY, instructeur Krav-maga ceinture noire, diplômé en sécurité rapprochée niveau 4, boxe anglaise, formé en boxe française et Krav-maga. Rendez-vous au complexe sportif, artistique et culturel, le mardi et jeudi de 19 h à 21 h. Contact et renseignement au 06 22 71 85 71.

Théâtre **NOUVEAU!**

Les ateliers théâtre, animés par Marie-Laure MARCHAND, ont débuté cet automne le jeudi soir à Offemont, salle des Citronniers. La troupe, constituée de 7 jeunes, prépare une pièce qui sera jouée à la MIEL ce printemps. Les enfants y travaillent leur expression orale et corporelle, leur mémoire, leur confiance en eux et l'improvisation à travers des exercices ludiques. Contact au 06 10 82 73 53.



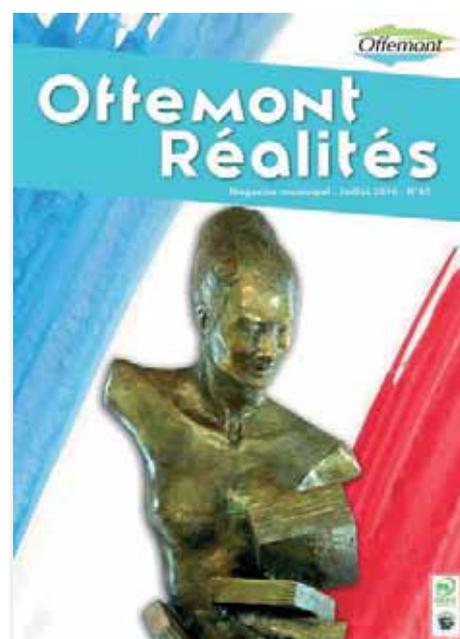
Communiquez à l'ensemble des Offemontois grâce au magazine Offemont Réalités

Pour donner écho à votre entreprise, ses produits et services ou ses réalisations futures, vous avez la possibilité d'obtenir un encart publicitaire dans le magazine de la Commune d'Offemont. Ce support de communication permet de toucher l'ensemble des 3 995 habitants (1 780 boîtes aux lettres).

Différents formats vous sont proposés :

	Taille en mm	Prix
L'encart	90*100 mm	60,00 €
L'encart double	186,5*100 mm	90,00 €
Le quart de page	102,5*147 mm	110,40 €
La demi-page	205*147 mm	190,80 €
La page entière	205*294 mm	358,80 €

Nous remercions toutes les entreprises qui ont acheté un encart publicitaire.



Annoncez gratuitement vos événements via la lettre d'information VIV'OFF

De manière gratuite, vous pouvez annoncer les manifestations qui ont lieu sur la Commune d'Offemont via VIV'OFF. Cette information sera relayée auprès de l'ensemble de la population Offemontoise.

Contactez-nous dès maintenant !

Mairie d'Offemont - Service Communication
 96 rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT
 contact@mairie-offemont.fr
 Tél. 03 84 26 01 49



Pensez à réserver vos emplacements publicitaires dans nos stades de foot

Si vous souhaitez bénéficier d'un emplacement publicitaire dans l'un des stades de football de la Commune afin d'assurer la promotion de votre entreprise, de ses produits ou services, vous pouvez le faire en contactant directement les clubs de football de la Commune d'Offemont.



Employés communaux

Employés saisonniers



Comme chaque été, la Commune propose des emplois lors des congés de juillet / août à des jeunes d'Offemont ; certains d'entre eux ont rejoint les ateliers municipaux, au service des espaces verts, les autres ont participé au secrétariat de mairie et à l'animation de la Ruche.

Ci-dessus, les sourires des jeunes heureux d'avoir trouvé un job d'été.

Dons

Le solde des comptes de campagne pour les élections départementales a permis de faire un don de :

- 300 € à INSER'VET,
- 300 € à l'association Saint-Marc,
- 222,35 € au CCAS de la Commune d'Offemont.

Merci à Béatrice CUENIN, Myriam CHASSIGNET, Kenan SAKAR, Pierre CARLES ainsi qu'à toute l'équipe de campagne.

Au cours de l'automne, Madame TOSCHI a fait don à la Commune d'une table de tennis de table.



**Vous êtes passionné de
photographie ?**

Envoyez-nous vos clichés
pour une parution dans ce
magazine. Apportez-nous votre
vision de la Commune !

Ci-dessous, une photo de
Lydie PETITJEAN que nous
remercions.

CHAUFFAGE SANITAIRE 90

Chauffage - Sanitaire - Plomberie
Toutes Energies

48 Av. Jean Moulin - 90000 BELFORT
Tél: 03 84 28 49 83 - Fax: 03 84 22 48 36
chauffage.sanitaire90@orange.fr

Compte-rendu succinct de la séance du 18 juillet 2016

Présents :

Monsieur CARLES Pierre, Maire.

Mesdames et Messieurs BROS Dominique, CABROL Marie-Line, MUESSER Nicole, ROUSSELET Michelle, COENT Jean-Yves, Adjoints.

Mesdames et Messieurs LAMAIRE Gilles, SERZIAN Jacques, VETTER Lionel, OEUVRARD Renaud, ZELLER Bernard, GREGET Luce, KAMMERER Laurence, DECOCK Claude, MEKKI Taïeb (arrivé à 18 h 08), RETAILLEAU Dominique, CHAMAGNE Didier, MAUVAIS Jean-François, DEMIR Vedat, Conseillers Municipaux.

Excusés :

Madame TRITTER Carole, pouvoir à Monsieur CARLES Pierre,

Monsieur BOYER Jérôme, pouvoir à Monsieur OEUVRARD Renaud,

Madame KADDOUR Zohra, pouvoir à Madame MUESSER Nicole,

Mesdames ROMANCZUK Suzanne, BOUVIER Françoise, GÉRARD Chantal et Monsieur SAKAR Kenan.

Monsieur Jacques SERZIAN, Conseiller Municipal, a été nommé secrétaire de séance.

Le 18 juillet 2016, les rapports inscrits à l'ordre du jour du Conseil Municipal ont été examinés et les décisions ci-après ont été prises :

Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 27 juin 2016

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 19 voix pour et 3 contre adopte le compte-rendu.

16-50 – Travaux de montée en débit du sous-répartiteur d'Offemont rue du Chêne (solution dite NRA-PRM) – Accord de principe

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 2 abstentions

- adopte le contenu de la présente délibération,

- donne son accord de principe pour le lancement de la phase de consultation par le SMAU.

Compte-rendu succinct de la séance du 3 octobre 2016

Présents :

Monsieur CARLES Pierre, Maire.

Mesdames et Messieurs TRITTER Carole, CABROL Marie-Line, MUESSER Nicole, SAKAR Kenan, BOYER Jérôme, ROUSSELET Michelle, COENT Jean-Yves, Adjoints.

Mesdames et Messieurs SERZIAN Jacques, KADDOUR Zohra, VETTER Lionel, ROMANCZUK Suzanne, OEUVRARD Renaud, LAMAIRE Gilles, ZELLER Bernard, GREGET Luce, MEKKI Taïeb, BOUVIER Françoise, RETAILLEAU Dominique (arrivé lors de l'examen du rapport 16-58), CHAMAGNE Didier, MAUVAIS Jean-François, GÉRARD Chantal, DEMIR Vedat, Conseillers Municipaux.

Excusés :

Monsieur BROS Dominique, pouvoir à Monsieur CARLES Pierre,

Madame DECOCK Claude, pouvoir à Monsieur LAMAIRE Gilles,

Madame KAMMERER Laurence, pouvoir à Madame TRITTER Carole.

Monsieur RETAILLEAU Dominique, pouvoir à Monsieur MAUVAIS Jean-François (jusqu'au rapport 16-58).

Conseils Municipaux

Madame Suzanne ROMANCZUK, Conseillère, a été nommée secrétaire de séance.

Le 03 octobre 2016, les rapports inscrits à l'ordre du jour du Conseil Municipal ont été examinés et les décisions ci-après ont été prises :

Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 18 juillet 2016

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 5 contre adopte le compte-rendu.

16-51 – Attribution de subventions pour l'année 2016

NOM	DOMICILIATION	PROPOSITION DU CONSEIL
Tennis de Table Club Offemontois	96 rue Aristide Briand 90300 Offemont	450 €
Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés - attribue une subvention de 450 € à cette association.		
Judo Club Offemontois	1 rue du Cuniot 90300 Offemont	450 €
Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés - attribue une subvention de 450 € à cette association.		
Krav Maga Système Défense 90	34 Lot des Prés de l'Étang 90300 Offemont	150 €
Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés - attribue une subvention de 150 € à cette association.		

16-52 – Participation aux charges scolaires – Réévaluation des tarifs

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- adopte les nouveaux tarifs (434,30 € pour un enfant fréquentant les écoles élémentaires, 813,22 € pour un enfant fréquentant les écoles maternelles).

16-53 – Implantation d'une nouvelle station autos en libre-service à Offemont

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- autorise le SMTC à implanter une station sur le parking situé devant l'école Jean MACÉ,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

16-54 – Aide aux temps libres

Valeur de l'aide aux temps libres par jour et par enfant versée par la CAF			
Quotient Familial	Séjour	Accueil de Loisirs sans Hébergement AVEC REPAS	Accueil de Loisirs sans Hébergement SANS REPAS
QF 1 de 0 à 440 €	13 €	7 €	5 €
QF 2 de 441 à 700 €	11 €	5 €	3 €
Durée minimum	2 jours	1 jour	1 jour
Pas de durée maximum			

Conseils Municipaux

Afin de pouvoir percevoir cette subvention pour l'année 2016, la CAF nous propose de signer une convention.

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- accepte cette proposition,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

16-55 – Désaffectation des logements d'instituteurs

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- se prononce sur la désaffectation de ces deux logements.

16-56 – Don de matériel informatique

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- accepte de faire don de ces matériels à cette structure et de les déposer chez Inser'vert à Valdoie.

16-57 – Motion de Soutien aux Salariés d'Alstom Transport Belfort

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- soutient l'action engagée par les Élus de la Ville de Belfort avec le soutien de l'ensemble des Parlementaires du Département, du Président du Conseil départemental, de la Présidente du Conseil Régional, de l'Association des Maires du Territoire de Belfort et des organisations syndicales représentatives des salariés d'Alstom Transport Belfort,
- adopte cette motion de soutien.

16-58 – Convention attributive d'une subvention avec la CAB

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- approuve la convention proposée,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

16-59 – Demande de subvention au titre de la DETR pour la création d'un dojo

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- sollicite une demande de subvention au titre de la DETR pour la création de ce dojo,
- approuve le plan de financement qui s'établit comme suit :

DÉPENSES		RECETTES		
Libellé des postes	Montant HT	Détail	Montant HT	Taux
Travaux de construction	268 300,00 €	Subvention accordée :		
Honoraires (Maîtrise œuvre, SPS...)	42 928,00 €	CAB	100 000,00 €	32 %
		Sollicitée Région	62 245,60 €	20 %
		État (DETR)	77 807,00 €	25 %
		Autofinancement	71 175,40 €	23 %
Total	311 228,00 €	Total	311 228,00 €	100 %

- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

16-60 – Décision modificative numéro 2 du budget 2016

FONCTIONNEMENT		
ARTICLE		RECETTES
60632 – Fournitures de petit équipement	-10 000,00 €	
6064 – Fournitures administratives	-3 803,92 €	
6226 – Honoraires	-10 000,00 €	
6574 – Subv. Fonct. Personnes droit privé	-10 000,00 €	
65541 – Contributions organismes regroupements	38 803,92 €	
66111 – Intérêts des emprunts	-5 000,00 €	
73111 – Impôts et taxes		3 927,00 €
73925 – Fds de péréquation recettes fiscales	3 927,00 €	
TOTAL	3 927,00 €	3 927,00 €
INVESTISSEMENT		
TOTAL	0,00 €	0,00 €

Où l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- adopte les modifications apportées au budget communal 2016.

16-61 – Régularisation des comptes 21531 et 21532 non amortis et à transférer à la CAB

Où l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- valide le transfert de ces réseaux à la CAB

16-62 – Subvention Association CLÉ - Contrat Enfance Jeunesse

Où l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- autorise le versement de la somme de 45 915,83 € à l'Association CLÉ, au titre du C.E.J.

16-63 – Soumission d'une parcelle de la forêt communale au Régime Forestier

Où l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 5 contre

- soumet au régime forestier cette parcelle forestière,

- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

16-64 – Caution pour réservation d'un emplacement lors du marché de Noël

Où l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 22 voix pour et 4 abstentions

- instaure le dépôt d'une caution de 100,00 € lors de la réservation d'un emplacement pour le marché de Noël,

- autorise l'encaissement de cette caution en cas de désistement non justifié (maladie ou accident).

Compte-rendu succinct de la séance du 28 novembre 2016

Présents :

Monsieur CARLES Pierre, Maire.

Mesdames et Messieurs BROS Dominique, TRITTER Carole, MUESSER Nicole, SAKAR Kenan, BOYER Jérôme, ROUSSELET Michelle, COENT Jean-Yves, Adjointes.

Mesdames et Messieurs SERZIAN Jacques, KADDOUR Zohra, VETTER Lionel, ROMANCZUK Suzanne, OEUVRARD Renaud, LAMAIRE Gilles, DECOCK Claude, KAMMERER Laurence, RETAILLEAU Dominique, CHAMAGNE Didier, MAUVAIS Jean-François, GÉRARD Chantal, DEMIR Vedat, Conseillers Municipaux.

Excusés :

Madame CABROL Marie-Line, pouvoir à Madame TRITTER Carole,

Madame GREGET Luce, pouvoir à Monsieur CARLES Pierre,

Monsieur MEKKI Taïeb, pouvoir à Monsieur SERZIAN Jacques,

Madame BOUVIER Françoise, pouvoir à Madame GÉRARD Chantal

Monsieur ZELLER Bernard.

Madame Suzanne ROMANCZUK, Conseillère, a été nommée secrétaire de séance.

Le 28 novembre 2016, les rapports inscrits à l'ordre du jour du Conseil Municipal ont été examinés et les décisions ci-après ont été prises :

Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 03 octobre 2016

Où l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 5 contre adopte le compte-rendu.

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal.

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n°14-47 du Conseil Municipal en date du 22 avril 2014,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Je vous remercie de bien vouloir prendre note des décisions suivantes :

Concessions cimetière :

Délivrance de concessions au cimetière pour un montant de 2 455,68 €.

Marché à procédure adaptée :

Cabinet ITINÉRAIRES ARCHITECTURE pour une maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'ancienne école du Martinet pour un montant de 65 475,00 H.T. soit 78 570,00 € T.T.C.

L.B.I.E pour la réalisation du câblage informatique dans les écoles pour un montant de 34 915,00 € H.T. soit 41 898,00 € T.T.C.

COTENNIS SARL pour la réfection des trois courts de tennis et de l'aire d'entraînement en béton poreux et remplacement du grillage périphérique pour un montant de 126 146,60 € H.T. soit 151 375,92 € T.T.C.

CLIMENT pour l'aménagement du carrefour de la rue du Stratégique et ses abords pour un montant de 135 508,50 € H.T. soit 162 610,20 € T.T.C.

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal,
- prend acte du contenu de la présente délibération.

16-65 – Augmentation du temps de travail d'un adjoint d'animation de 2^e classe

Par délibération en date du 23 juin 2014 il avait été décidé, pour les besoins du service générés par l'activité de l'ACM La Ruche, d'augmenter le temps de travail d'un adjoint d'animation de 2^e classe à 30 heures hebdomadaires.

Vu l'augmentation constante de l'activité de l'ACM, il est nécessaire de passer le poste de cet agent à temps complet. Le Comité Technique Paritaire lors de sa séance du 14 novembre 2016 dernier a émis un avis favorable à cette augmentation.

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- accepte l'augmentation du temps de travail de cet agent et de porter son poste à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2017.

16-66 – Adhésion et Création de postes de CAE (Contrat d'Accompagnement à l'Emploi) et d'Emploi d'Avenir.

L'État, par le biais de Pôle Emploi et la Mission Départementale des Jeunes, nous propose d'adhérer aux dispositifs de CAE (Contrat d'Accompagnement à l'Emploi) et Emploi d'Avenir. Ces contrats sont des contrats d'insertion à l'emploi et sont destinés aux jeunes en difficultés d'emploi. Ils sont financés par l'État à raison de 65 % pour les CAE et 75 % pour les Emplois d'Avenir. La Commune a décidé d'adhérer à ces dispositifs afin de pouvoir recruter des jeunes dans le cadre de ces contrats, notamment pour les ateliers municipaux et l'ACM de La Ruche.

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- accepte l'adhésion de la Commune d'Offemont à ces dispositifs et le recrutement de jeunes par l'intermédiaire de ces contrats d'insertion à l'emploi.

16-67 – Convention de mise à disposition de personnel par l'Association Culture Loisirs Éducation d'Offemont

À la rentrée de novembre 2016 les services de l'Éducation Nationale ont décidé, compte tenu des effectifs recensés, de la création d'une 5^e classe à l'école maternelle Jean MACÉ.

La création de cette 5^e classe a nécessité la reprise et le réaménagement de 2 salles qui étaient affectées temporairement à l'Association Culture Loisirs Éducation (à noter qu'une de ces salles est partagée entre l'école et la CLÉ afin que cette dernière puisse en disposer pour les activités périscolaires qu'elle organise jusqu'à 19 h). Aussi se pose un problème organisationnel quant au ménage de ces 2 salles de classe et des toilettes.

Après discussion avec les responsables de la CLÉ, ces derniers nous ont proposé la mise à disposition d'un de leur personnel qui serait disponible pour assurer le ménage de ces locaux. Cet agent interviendrait pendant l'année scolaire à raison de 5 heures par semaine et serait rémunéré sur la base d'un taux horaire de 9,77 € brut.

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- approuve cette proposition,

- approuve la convention ci-annexée,

- autorise Monsieur le Maire à signer cette convention avec l'Association Culture Loisirs Éducation d'Offemont.

16-68 - Réduction du temps de travail d'un adjoint technique de 2^e classe

Par délibération en date du 30 juin 2015, le Conseil Municipal avait décidé d'augmenter le temps de travail d'un adjoint technique de 2^e classe pour les besoins des services de la Ruche et la Miel à raison de 22 heures 15 par semaine. Par courrier en date du 5 octobre 2016 cet agent souhaite réduire pour raisons personnelles son temps de travail, il conviendrait de passer ce poste à 18 heures 15 par semaine.

Conseils Municipaux

Le Comité Technique Paritaire lors de sa séance du 14 novembre 2016 dernier a émis un avis favorable à cette diminution.

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- accepte la réduction du temps de travail de cet agent et de porter son poste à 18 heures 15 au lieu de 22 heures 15 à compter du 1^{er} décembre 2016.

16-69 – Convention de mise à disposition d'équipements sportifs

La rénovation des courts de tennis étant achevée et afin d'assurer la pérennité des installations, il conviendrait de passer une convention avec l'association Tennis Club d'Offemont définissant les modalités de la mise à disposition des installations par la Commune.

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 5 contre

- approuve cette proposition,
- approuve la convention ci-annexée,
- autorise Monsieur le Maire à signer cette convention avec l'association Tennis Club d'Offemont.

16-70 – Utilisation du troisième court de tennis par les administrés de la Commune

Suite à la rénovation des courts de tennis, la Commune a souhaité conserver un court de tennis afin de permettre à des administrés qui le souhaitent de pratiquer le tennis à titre de loisirs et sans être obligé d'être licencié dans un club.

Les modalités d'utilisation pourraient être les suivantes :

Le court serait ouvert tous les jours de 8 h à 22 h par créneau de 2 heures,

- réservation du court 24 heures à l'avance, pour le lundi réservation le samedi avant 12 h.
- paiement d'un droit de 5,00 € par créneau de 2 heures contre remise d'un reçu et code d'accès,
- le code d'accès est strictement personnel (interdiction de le communiquer à toute autre personne),
- interdiction d'utiliser le court en dehors du créneau réservé,
- respecter la propreté des lieux et le matériel.

Les sommes encaissées se feront dans le cadre de la régie de recettes – diverses activités communales

- créée par délibération du 19 décembre 2005 qui prévoyait l'enregistrement des recettes suivantes :
- droits de stationnement (camions, marchés de Pâques, etc...)
- cotisations des adhérents aux diverses activités communales (ateliers créatifs),
- acquittements de droits d'entrée pour spectacles,
- participations sorties enfants CLSH,
- cotisations pour activités enfants CLSH,
- autres prestations de service à caractère culturel, sportif, loisir et social.

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 5 contre

- approuve cette proposition,
- fixe à 5,00 € le créneau de 2 heures d'utilisation
- accepte l'encaissement de cette recette par l'intermédiaire de la régie de recettes – diverses activités communales - créée par délibération du 19 décembre 2005.

16-71 – CSAC - Convention de mise à disposition de la table de marque

Lors de la création du Gymnase, la Commune avait fait l'acquisition d'une table de marque ; table de marque qui est jusqu'à présent entreposée en mairie et mise à disposition gracieuse de chaque association sportive qui en fait la demande (l'association venant en mairie chercher la table de marque et la rapportant après son utilisation).

Toutefois, un problème en termes d'organisation et de responsabilité a été soulevé lorsque plusieurs associations ont besoin de cette table le week-end.

Afin de remédier à ce problème, il est envisagé de ranger la table de marque dans un casier situé au gymnase et de donner une clé de ce casier à chaque association qui souhaite disposer de cette table de marque ; charge à elle de vérifier et de s'assurer du bon fonctionnement de ce matériel.

Afin de finaliser cette mise à disposition, il conviendrait de signer une convention avec chaque association qui utilisera cette table de marque.

Conseils Municipaux

Où l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- approuve cette proposition,
- approuve la convention ci-annexée,
- autorise Monsieur le Maire à signer cette convention avec les associations concernées.

16-72 – La Ruche - Adoption des tarifs des sorties organisées durant l'hiver 2017

L'accueil de loisirs de la Commune, la Ruche, propose un programme d'activités et de sorties durant l'hiver 2017.

Ce programme prévoit des sorties pour lesquelles un complément financier est sollicité auprès des familles. Ce complément financier s'ajoute au coût de la journée ou de la demi-journée d'accueil de loisirs facturée (cf. grille tarifaire de la Ruche que le Conseil Municipal approuve annuellement).

Vous trouverez, en pièce jointe, le détail des sorties prévues et les montants des compléments financiers qui seront sollicités.

Où l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- approuve les tarifs appliqués pour les sorties organisées par la Ruche durant l'hiver 2017.

16-73 – Demande de subvention exceptionnelle de l'État année 2017 - Création d'un Dojo

Par courrier en date du 04 juillet 2016, Monsieur PERRIN, Sénateur du Territoire de Belfort, nous a rappelé la procédure à suivre pour le dépôt des dossiers de demande de subvention.

Compte tenu du nombre croissant de demandes, Monsieur le Sénateur a rappelé qu'un seul dossier par an et par commune peut être déposé et que ces demandes doivent lui parvenir impérativement avant le 30 novembre 2016 pour être recevables au titre de l'année 2017.

Les dossiers doivent être transmis en double exemplaire et doivent comprendre :

- une notice explicative du projet ;
 - une délibération du maître d'ouvrage datée et signée précisant et approuvant le projet d'investissement et ayant fait l'objet du contrôle de légalité par la Préfecture ;
 - le ou les devis estimatifs non signés mentionnant le coût hors taxes des travaux ;
 - un plan de financement daté et signé où doivent figurer :
 - le montant hors taxes des dépenses correspondant à la somme du coût hors taxes de chacun des devis ;
 - les différentes recettes (fonds propres, DETR, subvention parlementaire sollicitée etc.) dont le total doit correspondre à la somme des dépenses hors taxes ;
 - une attestation de non-commencement d'exécution de l'opération établie selon un formulaire spécifique.
- Compte tenu de ces nouvelles dispositions, Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 5 abstentions.

- sollicite une subvention parlementaire pour les travaux de création d'un dojo dont le montant des travaux s'élève à la somme de :

travaux de construction : 268 300,00 € HT

honoraires (maîtrise d'œuvre, SPS...) : 42 928,00 € HT

- approuve le plan de financement qui s'établit comme suit :

DÉPENSES		RECETTES		
Libellé des postes	Montant HT	Détail	Montant HT	Taux
Travaux de construction	268 300,00 €	Subvention accordée : CAB	100 000,00 €	32 %
Honoraires Architecte : 26 830,00 €	42 928,00 €	Subventions sollicitées :		
Bureau contrôle – SPS – études parasismiques – publicité : 16 098,00 €		État (DETR)	77 807,00 €	25 %
		Subvention parlementaire	62 245,60 €	20 %
		Autofinancement	71 175,40 €	23 %
Total	311 228,00 €	Total	311 228,00 €	100 %

Conseils Municipaux

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

16-74 – Demande de subvention exceptionnelle de l'État année 2017 - Création de vestiaires de football accolés à la salle polyvalente de l'Arso

Lors de l'inauguration du terrain de pétanque de l'Arso, Monsieur Michel ZUMKELLER Député du Territoire de Belfort qui nous avait apporté son soutien financier pour cette opération, nous a rappelé qu'il pouvait subventionner les projets d'investissement des communes et que pour ce faire, il devait disposer d'un dossier complet.

Le dossier doit comprendre :

- une notice explicative du projet ;
- une délibération du maître d'ouvrage datée et signée précisant et approuvant le projet d'investissement et ayant fait l'objet du contrôle de légalité par la Préfecture ;
- le ou les devis estimatifs non signés mentionnant le coût hors taxes des travaux ;
- un plan de financement daté et signé où doivent figurer :
- le montant hors taxes des dépenses correspondant à la somme du coût hors taxes de chacun des devis ;
- les différentes recettes (fonds propres, DETR, subvention parlementaire sollicitée etc.) dont le total doit correspondre à la somme des dépenses hors taxes ;
- une attestation de non-commencement d'exécution de l'opération établie selon un formulaire spécifique.

Je vous rappelle que les crédits budgétaires avaient été prévus au BP 2016.

Compte tenu de ces dispositions, Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 24 voix pour et 1 abstention

- sollicite une subvention parlementaire pour les travaux de création de vestiaires de football accolés à la salle polyvalente de l'Arso dont le montant des travaux s'élève à la somme de :

travaux de construction : 170 000,00 € HT

Voirie et réseaux divers : 20 000,00 € HT

honoraires (maîtrise d'œuvre, SPS...) : 19 000,00 € HT

- approuve le plan de financement qui s'établit comme suit :

DÉPENSES		RECETTES		
Libellé des postes	Montant HT	Détail	Montant HT	Taux
Travaux de construction	170 000,00 €	Subvention sollicitées :		
Voirie et réseaux divers	20 000,00 €	Région (FIP)	15 000,00 €	7,17 %
Maîtrise d'œuvre, SPS...	19 000,00 €	Subvention parlementaire	41 800,00 €	20,00 %
		Autofinancement	152 200,00 €	72,83 %
Total	209 000,00 €	Total	209 000,00 €	100,00 %

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

16-75 – Demande de subvention au Conseil départemental - Partenariat en direction des communes - Travaux de réhabilitation de l'ancienne école maternelle du Martinet

Par courrier en date du 11 juillet 2016, le Département nous a informés que lors de sa séance du 30 juin dernier, l'Assemblée départementale a adopté un nouveau dispositif d'aide aux communes dont les critères ont été assouplis pour répondre au mieux aux attentes des communes.

Les concours du Département sont ouverts à l'ensemble des communes du département et portent sur :

- les projets de construction, d'aménagement et de gros entretien d'équipements publics communaux, la valorisation du patrimoine communal et notamment du petit patrimoine rural non protégé ;
- les opérations d'aménagements de sécurité en agglomération sur routes départementales.

Le taux d'intervention du Département sera de 10 % à 40 % du montant hors taxes de l'opération et le montant plafond de subvention est fixé à 40 000,00 € sans pouvoir excéder le montant de la contribution du maître d'ouvrage.

Conseils Municipaux

Ce dispositif fait l'objet d'un appel à projets auquel les communes doivent répondre. Pour 2016, la date limite de dépôt des dossiers de demande d'aide était fixée au 15 octobre 2016, délai de rigueur. Les collectivités qui souhaitent déposer un dossier doivent s'engager à inscrire la dépense au budget communal 2017 et fournir la délibération justifiant de l'inscription des crédits au plus tard le 15 avril 2017.

Compte tenu de ces nouvelles dispositions un dossier d'appel à projets a été transmis au Conseil départemental pour les travaux de réhabilitation de l'ancienne école maternelle du Martinet.

Où l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 5 abstentions

- sollicite du Conseil départemental une subvention pour ces travaux

dont le montant des travaux s'élève à la somme de :

travaux de réhabilitation : 1 005 000,00 € HT

Maîtrise œuvre, SPS, ... : 65 475,00 € HT

- approuve le plan de financement qui s'établit comme suit :

DÉPENSES		RECETTES		
Libellé des postes	Montant HT	Détail	Montant HT	Taux
Travaux de réhabilitation	1 005 000,00 €	Subventions Sollicitées		
Maîtrise d'œuvre, SPS	65 475,00 €	Conseil Régional		
Contrôle technique		Fonds de soutien	400 000,00 €	37,37 %
		CAB : fonds de concours communautaire	200 000,00 €	18,68 %
		Conseil départemental	40 000,00 €	3,74 %
		Partenariat		
		Autofinancement	430 475,00 €	40,21 %
Total	1 070 475,00 €	Total	1 070 475,00 €	100,00 %

- INSCRIT les crédits nécessaires à la réalisation de ces travaux au budget primitif de l'exercice 2017,

- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

16-76 – Demande de subvention au Conseil départemental - Partenariat en direction des communes - Travaux d'aménagement de la rue du Chêne

Par courrier en date du 11 juillet 2016, le Département nous a informés que lors de sa séance du 30 juin dernier, l'Assemblée départementale a adopté un nouveau dispositif d'aide aux communes dont les critères ont été assouplis pour répondre au mieux aux attentes des communes.

Les concours du Département sont ouverts à l'ensemble des communes du département et portent sur :

- les projets de construction, d'aménagement et de gros entretien d'équipements publics communaux, la valorisation du patrimoine communal et notamment du petit patrimoine rural non protégé ;

- les opérations d'aménagements de sécurité en agglomération sur routes départementales.

Le taux d'intervention du Département sera de 10 % à 40 % du montant hors taxes de l'opération et le montant plafond de subvention est fixé à 40 000,00 € sans pouvoir excéder le montant de la contribution du maître d'ouvrage.

Ce dispositif fait l'objet d'un appel à projets auquel les communes doivent répondre. Pour 2016, la date limite de dépôt des dossiers de demande d'aide était fixée au 15 octobre 2016, délai de rigueur. Les collectivités qui souhaitent déposer un dossier doivent s'engager à inscrire la dépense au budget communal 2017 et fournir la délibération justifiant de l'inscription des crédits au plus tard le 15 avril 2017.

Compte tenu de ces nouvelles dispositions un dossier d'appel à projets a été transmis au Conseil départemental pour les travaux d'aménagement de la rue du Chêne.

Où l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- sollicite du Conseil départemental une subvention pour ces travaux

dont le montant des travaux s'élève à la somme de : 174 494,50 € HT

Conseils Municipaux

- approuve le plan de financement qui s'établit comme suit :

DÉPENSES		RECETTES		
Libellé des postes	Montant HT	Détail	Montant HT	Taux
Travaux d'aménagement	174 494,50 €	Subventions Sollicitées Conseil départemental Partenariat	40 000,00 €	22,92 %
		Autofinancement	134 494,40 €	77,08 %
Total	174 494,50 €	Total	174 494,50 €	100,00 %

- inscrit les crédits nécessaires à la réalisation de ces travaux au budget primitif de l'exercice 2017,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

16-77 – Demande de subvention au Conseil départemental - Partenariat en direction des communes - Travaux de sécurisation du stade d'honneur de football

Par courrier en date du 11 juillet 2016, le Département nous a informés que lors de sa séance du 30 juin dernier, l'Assemblée départementale a adopté un nouveau dispositif d'aide aux communes dont les critères ont été assouplis pour répondre au mieux aux attentes des communes.

Les concours du Département sont ouverts à l'ensemble des communes du département et portent sur :

- les projets de construction, d'aménagement et de gros entretien d'équipements publics communaux, la valorisation du patrimoine communal et notamment du petit patrimoine rural non protégé ;
- les opérations d'aménagements de sécurité en agglomération sur routes départementales.

Le taux d'intervention du Département sera de 10 % à 40 % du montant hors taxes de l'opération et le montant plafond de subvention est fixé à 40 000,00 € sans pouvoir excéder le montant de la contribution du maître d'ouvrage.

Ce dispositif fait l'objet d'un appel à projets auquel les communes doivent répondre. Pour 2016, la date limite de dépôt des dossiers de demande d'aide était fixée au 15 octobre 2016, délai de rigueur. Les collectivités qui souhaitent déposer un dossier doivent s'engager à inscrire la dépense au budget communal 2017 et fournir la délibération justifiant de l'inscription des crédits au plus tard le 15 avril 2017.

Compte tenu de ces nouvelles dispositions un dossier d'appel à projets a été transmis au Conseil départemental pour les travaux de sécurisation du stade d'honneur de football.

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- sollicite du Conseil départemental une subvention pour ces travaux dont le montant des travaux s'élève à la somme de : 16 436,00 € HT

- approuve le plan de financement qui s'établit comme suit :

DÉPENSES		RECETTES		
Libellé des postes	Montant HT	Détail	Montant HT	Taux
Travaux de sécurisation	16 436,00 €	Subventions Sollicitées Conseil départemental Partenariat	5 000,00 €	30,42 %
		Fédération Française de football	5 000,00 €	30,42 %
		Autofinancement	6 436,00 €	39,16 %
Total	16 436,00 €	Total	16 436,00 €	100,00 %

- inscrit les crédits nécessaires à la réalisation de ces travaux au budget primitif de l'exercice 2017,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

16-78 – Demande de subvention à la Région Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre du Fonds d'Intervention de Proximité - Création de vestiaires de football accolés à la salle polyvalente de l'Arso

La Région Bourgogne-Franche-Comté a fait de la politique de la ville une des priorités de son mandat en affirmant son engagement aux côtés des habitants pour améliorer leurs conditions de vie et favoriser le vivre-ensemble. Pour ce faire la Région a décidé de mettre en place deux dispositifs : le Fonds d'Intervention de Proximité (réservé aux collectivités) et le Fonds d'Aide aux Projets (réservé aux associations).

Conseils Municipaux

Avec ces fonds, la Région entend favoriser la mobilisation des habitants, développer la citoyenneté et la démocratie participative, en leur permettant de porter ensemble des projets, avec l'appui des associations, des bailleurs sociaux et des collectivités.

Le Fonds d'Intervention de Proximité est fixé à 15 000 € maximum par opération dans la limite de 50 % de la dépense d'investissement éligible.

La région ayant lancé un nouvel appel à projets, les dossiers devaient être transmis pour le 15 octobre 2016 au plus tard (la délibération sollicitant une subvention de la Région pouvant être transmise ultérieurement). Un dossier relatif à la création de vestiaires de football accolés à la salle polyvalent de l'Arsoy a donc été transmis à la Région le 11 octobre 2016.

Compte tenu de ces dispositions, Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 24 voix pour et 1 abstention.

- sollicite de la Région une subvention au titre du FIP pour ces travaux dont le montant s'élève à la somme de :

travaux de construction : 170 000,00 € HT

voirie et réseaux divers : 20 000,00 € HT

honoraires (maîtrise œuvre, SPS...) : 19 000,00 € HT

- approuve le plan de financement qui s'établit comme suit :

DÉPENSES		RECETTES		
Libellé des postes	Montant HT	Détail	Montant HT	Taux
Travaux de construction	170 000,00 €	Subvention sollicitées : Région (FIP) Subvention parlementaire Autofinancement	15 000,00 €	7,17 %
Voirie et réseaux divers	20 000,00 €		41 800,00 €	20,00 %
Maîtrise d'œuvre, SPS...	19 000,00 €		152 200,00 €	72,83 %
Total	209 000,00 €	Total	209 000,00 €	100,00 %

- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

16-79 – Dérogation au repos dominical

Par courrier en date du 18 octobre dernier le Président de la Communauté de l'Agglomération Belfortaine nous a rappelé que la Loi MACRON, promulguée le 06 août 2015, accorde au Maire un pouvoir de dérogation au repos dominical dans le commerce de détail et lui donne la possibilité d'autoriser l'ouverture des commerces sur 12 dimanches.

Afin d'autoriser plus de cinq ouvertures dominicales en 2017, la prise de l'arrêté nécessite, en plus d'une consultation des syndicats et d'une délibération du Conseil Municipal, un avis conforme du Conseil Communautaire et ceci avant le 1^{er} janvier 2017.

Le prochain Conseil Communautaire ayant lieu le 1^{er} décembre prochain, il conviendrait, si le Conseil Municipal souhaite autoriser l'ouverture de plus de 5 dimanches en 2017, de délibérer avant cette date. À noter que la Commune de Belfort, suite à un échange avec les chambres consulaires, les commerçants, associations et syndicats, souhaiterait autoriser l'ouverture des commerces à Belfort les 10 dimanches suivants : les 15 janvier (1^{er} dimanche des soldes d'hiver), 14 mai (Belflorissimo), 02 juillet (1^{er} dimanche des soldes d'été), 10 septembre (rentrée des classes), 26 novembre, 03, 10, 17, 24 et 31 décembre (fêtes de fin d'année), ainsi que pour les concessions automobiles, qui n'ont pas les mêmes besoins les 7 dimanches suivants : 15 janvier, 12 et 19 mars, 11 et 18 juin, 17 septembre, 15 octobre.

Certains commerces étant déjà ouverts le dimanche sur Offemont, il me semble opportun de déroger au repos dominical et d'adopter la même position que Belfort pour les commerces uniquement et à l'exception du dimanche 14 mai qui pourrait être remplacé par le dimanche 16 avril (dimanche de Pâques).

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 17 voix pour, 4 abstentions et 4 contre - approuve cette proposition.



Retrouvez toutes les délibérations sur www.mairie-offemont.fr,
rubrique Vie municipale.

OFFEMONT RÉALITÉS

Bulletin Municipal



Accès à la forêt d'Offemont par la rue du Chêne.

JANVIER 1987

ILBAGLIO PIZZA

PIZZA AU FEU DE BOIS

À Offemont, le samedi, sur le
parking de la Poste
de 17 h à 21 h.



10 PIZZAS
ACHETÉES
= UNE GRANDE
PIZZA OFFERTE

Tél. 07 81 40 17 10

UNE INTERVIEW DU MAIRE

C'est un homme qui aime l'efficacité, il a su s'entourer d'une équipe motivée, dévouée qui ne compte pas les heures passées au service des offemontois.

Pragmatique, il s'est adapté à maintes nouvelles législations et surtout au développement fantastique de l'agglomération qui lui a fait confiance depuis bientôt 30 ans à chaque élection.

Avec ses collaborateurs dévoués, il a fait accomplir au petit village du territoire un fantastique bond vers l'avenir : trottoirs, égouts, espaces verts, rénovation des quartiers défavorisés.

Mais il déteste la publicité, les interviews et les photos. Si, de guerre lasse, il a accordé cet entretien au rédacteur de ce bulletin, il a exprimé le très vif souhait qu'on s'en tienne à la fonction et qu'on oublie l'homme. Il nous pardonnera certainement d'avoir pendant quelques instants violé cette promesse.

OR : *M. le Maire, quand et comment ont commencé vos activités municipales ?*

Très simple. Lors de la campagne électorale de 1969, je me suis présenté seul et j'ai été élu. Par la suite en 1965, nous avons constitué une demi-liste et nous nous sommes retrouvés trois autour de la table du conseil. En 1971 liste complète élue sauf un, la suite tout le monde la connaît...

OR : *Pourriez-vous expliquer ce qui vous a poussé à servir votre commune ?*

Ma situation professionnelle pouvait me laisser quelques loisirs et je trouvais - avec d'autres bien sûr - qu'il y avait quelque chose à faire dans la Commune pour la hisser au niveau d'autres beaucoup plus dynamiques.

OR : *Avez-vous le sentiment, d'une part que la charge de travail s'est beaucoup accrue depuis 1971, d'autre part que la fonction même de maire a évolué ?*

Certes, ceci est dû, en partie, à l'évolution de la population. La construction de nouveaux quartiers a provoqué une augmentation considérable du nombre des habitants. Les besoins en équipement de ces habitants se sont également accrues et ces équipements ont conduit à de nouvelles charges de travail. De nouvelles tâches engendrées par l'aide, si minime soit-elle, aux familles en difficulté sont apparues récemment. Par ailleurs, l'heure n'est pas à la simplification de l'Administration, au contraire...

OR : *A votre avis, quelle doit être à l'heure actuelle la première qualité d'un maire ?*

La disponibilité et l'efficacité.

OR : *Dans la peine plus de deux ans, il y aura de nouvelles élections municipales. Avez-vous décidé d'être candidat ?*

Ne soyons pas toujours en campagne électorale. Pour l'instant travaillons, consacrons notre énergie uniquement à notre tâche... J'ajoute quand même que personne n'est irremplaçable et qu'il faut savoir faire une place aux jeunes générations...

OR : *Pensez-vous créer de nouveaux espaces verts dans la commune ?*

Oui, et nous pensons surtout à l'aménagement de la forêt située entre la Rue de Gaulle et l'Etang des Forges. Nous pourrions créer là un parc agréable à la disposition des promeneurs...

OR : *Pourquoi le trottoir de la rue A. Briand n'est-il pas achevé au niveau de la rue des Eygras ?*

Parce que cet achèvement devrait se faire en partie sur terrain privé et que le mur de

OR : *Privilégiez-vous le travail individuel ou le travail d'équipe ?*

Le travail d'équipe sans aucun doute.

OR : *Les changements politiques au niveau national, sont-ils susceptibles d'affecter la vie de la commune ?*

C'est possible, mais les changements politiques influent d'abord sur les conditions de vie de nos concitoyens.

OR : *La loi sur la décentralisation a-t-elle changé beaucoup de choses à votre stade ?*

Oui, elle nous a apporté plus de responsabilités.

OR : *Quelle est la réalisation de votre équipe dont vous êtes le plus fier ?*

Les anciens d'Offemont peuvent témoigner que depuis 1971 d'immenses progrès ont été accomplis dans tous les domaines : voirie, assainissement, lotissements, écoles, transports, sports... Nous avons fait notre travail dans l'intérêt de la collectivité, je dirai simplement que nous sommes assez satisfaits d'avoir apporté un "plus" à nos concitoyens.

OR : *Le contact direct avec vos administrés vous paraît-il essentiel ou vous semble-t-il qu'un ou une assitant(e) efficace pourrait y suppléer ?*

Essentiel, le bureau du maire est ouvert à tous ceux qui ont des problèmes, des suggestions, des doléances, des réclamations... à exposer.

soutènement nécessaire serait un investissement coûteux. Mais nous y pensons...

OR : *Certaines négligences de vos administrés vous irritent-elles particulièrement ?*

Si vous appelez négligence l'abandon de papiers, de détritus les plus divers sur les voies et places publiques, dans les espaces verts, dans la forêt... ou si cette négligence s'appelle encore, par exemple, divagation des chiens, eh bien ! oui, je pense que ces négligences peuvent être irritantes pour tout le monde.

OR : *Le complexe sportif que vous avez commencé à créer est-il déjà beaucoup utilisé ?*

Bien sûr, demandez donc à mon adjoint M. Rausher.

OR : *Souhaiteriez-vous implanter une zone industrielle dans une zone NA ?*

Cette question mériterait en effet d'être étudiée.

Robert TRITTER, Maire de 1971 à 1995

Collecte des déchets

CALENDRIER - GUIDE DU TRI 2017
OFFEMONT ■ ROPPE ■ VÉTRIGNE



GRAND BELFORT
Communauté d'Agglomération
Place d'Armes - Belfort - Tél. 03 84 90 11 71

Collecte des déchets 2017

OFFEMONT ■ ROPPE ■ VÉTRIGNE



Pour en savoir plus sur la collecte des déchets



L'application smartphone
<http://belfort-officiel.com/belfortdechets>

Le site internet du Grand Belfort
grandbelfort.fr



GRAND BELFORT
Communauté d'Agglomération
Place d'Armes - Belfort - Tél. 03 84 90 11 71

Calendrier 2017

OFFEMONT ■ ROPPE ■ VÉTRIGNE

■ Bac brun | ■ Bac jaune | ☑ Collecte reportée

JANVIER						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
1	2	3	4	5	6	7
2	9	10	11	12	13	14
3	16	17	18	19	20	21
4	23	24	25	26	27	28
5	30	31				

FÉVRIER						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
5			1	2	3	4
6	6	7	8	9	10	11
7	13	14	15	16	17	18
8	20	21	22	23	24	25
9	27	28				

MARS						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
9			1	2	3	4
10	6	7	8	9	10	11
11	13	14	15	16	17	18
12	20	21	22	23	24	25
13	27	28	29	30	31	

AVRIL						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
12				1	2	
14	3	4	5	6	7	8
15	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
17	24	25	26	27	28	29

MAI						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
18	1	2	3	4	5	6
19	8	9	10	11	12	13
20	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
22	29	30	31			

JUIN						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
22			1	2	3	4
23	5	6	7	8	9	10
24	12	13	14	15	16	17
25	19	20	21	22	23	24
26	26	27	28	29	30	

JUILLET						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
26					1	2
27	3	4	5	6	7	8
28	10	11	12	13	14	15
29	17	18	19	20	21	22
30	24	25	26	27	28	29
31	31					

AOÛT						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
31		1	2	3	4	5
32	7	8	9	10	11	12
33	14	15	16	17	18	19
34	21	22	23	24	25	26
35	28	29	30	31		

SEPTEMBRE						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
35					1	2
36	4	5	6	7	8	9
37	11	12	13	14	15	16
38	18	19	20	21	22	23
39	25	26	27	28	29	30

OCTOBRE						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
39						1
40	2	3	4	5	6	7
41	9	10	11	12	13	14
42	16	17	18	19	20	21
43	23	24	25	26	27	28
44	30	31				

NOVEMBRE						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
44			1	2	3	4
45	6	7	8	9	10	11
46	13	14	15	16	17	18
47	20	21	22	23	24	25
48	27	28	29	30		

DÉCEMBRE						
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
48					1	2
49	4	5	6	7	8	9
50	11	12	13	14	15	16
51	18	19	20	21	22	23
52	25	26	27	28	29	30



Les cartons, papiers, journaux, magazines, livres, cahiers, enveloppes, prospectus.



Uniquement les bouteilles, bocaux et flacons sans les bouchons (Je mets les bouchons métalliques dans le bac jaune).

Tous les autres objets en verre (vitre, vaisselle, miroirs...) sont à déposer en déchetterie ou dans le bac brun.



Un composteur permet d'éliminer les biodéchets (épluchures, filtres à café, sciure de bois...) et les déchets verts (tontes de gazon, feuilles mortes...).

Ces déchets se transforment en compost permettant d'enrichir la terre du jardin.

Le Grand Belfort vous propose d'acquies un thermo composteur à moitié prix.

Renseignements et commandes
Service déchets - 2 rue des Carrières
Tél. 03 84 90 11 71
grandbelfort.fr



Collecte à domicile des gros encombrants (meubles, gros électroménager...) sur rendez-vous. Gratuit.

Pour bénéficier du ramassage à domicile, il est nécessaire de prendre rendez-vous :

- Par téléphone au 03 84 90 11 71
- En remplissant un formulaire en ligne sur le site : grandbelfort.fr



Les trois déchetteries

■ Châtenois-les-Forges, sur la route de Brevillers
■ Danjoutin, ZAIC du Grand Bois
■ Sermagny, sur la desserte du pays sous-vosgien (RD 5)

Horaires d'été (du 15 avril au 14 octobre) :

- Lundi : 9h30-12h et 13h30-18h (déchetterie de Danjoutin uniquement)
- Du mardi au vendredi : 9h30-12h et 13h30-18h
- Samedi : 9h-18h

Horaires d'hiver (du 15 octobre au 14 avril) :

- Lundi : 9h30-12h et 13h30-17h (déchetterie de Danjoutin uniquement)
- Du mardi au vendredi : 9h30-12h et 13h30-17h
- Samedi : 9h-17h

Cette liste est complète, je ne mets rien d'autre. De vide bien les emballages mais je ne les lave pas.



Dialoguons



Un carport

J'ai entendu dire que vous souhaitez créer des garages sur le quartier des Casernes, qu'en est-il ?

Lors de nos engagements de 2014, nous avons promis aux habitants que nous construirions quelques garages, nous avons étudié différentes possibilités. À ce jour nous pouvons confirmer que 8 ou 9 garages seront construits, nous en profiterons pour réaménager les espaces verts de ce secteur. Nous pensons également installer des carports voie Minerve.

Bonjour, mon lotissement n'était pas déneigé ce matin. Pouvez-vous intervenir ?

Nous n'assurerons pas le déneigement des lotissements des Jardins de Cérès, la Claire Fontaine, le Clos du Martinet et Les Champs Cerisiers qui est à la charge des lotisseurs tant que ces derniers ne sont pas intégralement terminés et que les espaces publics ne sont pas rétrocédés à la Commune.

Pouvez-vous faire un point sur la nature des travaux rue de l'étang ?

Les travaux sont réalisés par ENEDIS (ex-EDF) pour l'enfouissement de la ligne Très Haute Tension qui passe actuellement en aérien sur votre terrain et ceux de vos voisins.

Ces travaux sont commandés et réalisés sous la seule autorité de ENEDIS, la Commune d'Offemont ne peut que veiller à la bonne remise en état des éléments de voirie impactés par les travaux.

La société ENEDIS décide de la date d'intervention, du choix des entreprises intervenantes et des modalités d'intervention chez les riverains.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Aurore BREVIER à la Direction Territoriale ENEDIS, 1 rue Jacques Foillet - 25000 MONTBELIARD

Bonjour, je vous avais signalé fin août un dépôt sauvage d'ordures au Rudolphe (au bord du chemin forestier longeant le centre aéré à 300 m environ du centre aéré en direction de l'étang du Rudolphe et du fort de Roppe). Pouvez-vous faire quelque chose ?

Le lieu du dépôt sauvage n'appartient pas à la Commune d'Offemont. Nous transmettons votre demande aux gardes nature et au service des armées.

Bonjour,

Cela fait plusieurs fois maintenant que les poubelles débordent.

Des déchets devant être emmenés directement à la déchetterie sont déposés à côté des poubelles.



Dialoguons

La déchetterie de Sermamagny est la plus proche de chez vous, elle est située sur la desserte du pays-sous-vosgien (RD5), les horaires d'ouverture sont les suivants :

L'été (du 15 avril au 14 octobre)

Du mardi au vendredi : 9 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 18 h

Samedi : 9 h - 18 h

L'hiver (du 15 octobre au 14 avril)

Du mardi au vendredi : 9 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h

Samedi : 9 h - 17 h

Nous rappelons que les conteneurs servent à récupérer les petits déchets.

La Commune est pourvue d'une dizaine de conteneurs enterrés, dont la périodicité d'enlèvement est la suivante :

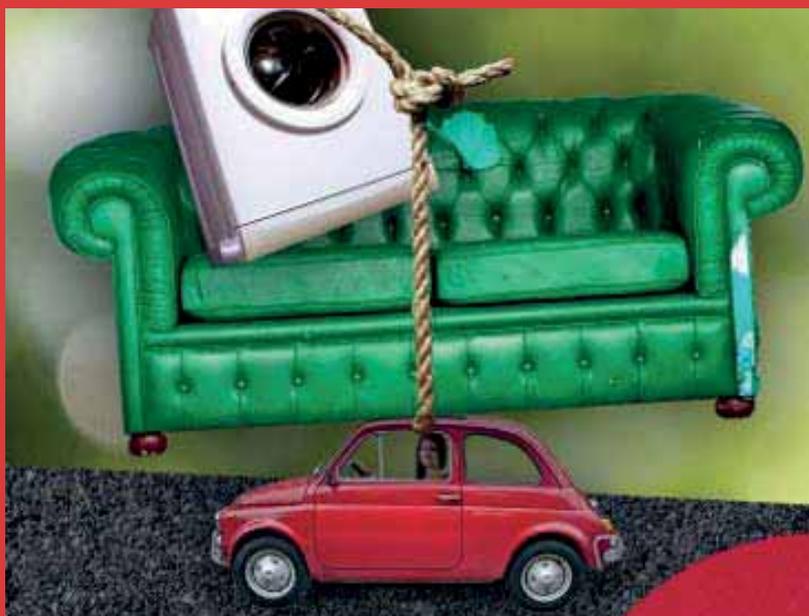
- déchets ménagers, environ 1 fois par semaine ;
- emballages, environ tous les 15 jours ;
- verre, environ tous les 15 jours voire une fois par mois en fonction de l'évolution du remplissage.

Les gardes nature sont intervenus à plusieurs reprises afin de constater et de rechercher l'identité des personnes qui entreposent régulièrement leurs ordures à côté des conteneurs. **Chaque fois que l'identification est possible les procès-verbaux sont dressés.**

Rappel réglementation

Grand Belfort assure la collecte des encombrants à domicile (gros électroménager, meubles...). Pour bénéficier du ramassage à domicile, il suffit de prendre rendez-vous via le formulaire sur leur site internet ou par téléphone au :

03 84 54 24 24.



Prochainement des panneaux explicatifs seront installés à côté des conteneurs enterrés.



Retrouvez plus d'informations sur www.agglo-belfort.com, rubrique Déchets.

État civil du 1^{er} juillet 2016 au 15 janvier 2017

Naissances

07/07/2016 – **Marly** MAQUIN de Anthony MAQUIN et Fatou CISSOKO
14/07/2016 – **Katya** DA SILVA de Jonathan DA SILVA et Laura BRAUN
15/07/2016 – **Lina** BERGET de Siham ABDERAHMANI
18/07/2016 – **Sacha** ROUSSELET de Thomas ROUSSELET et Charlene BELZUNG
18/07/2016 – **Dina** REDJAÏMI de Abdelkrim REDJAÏMI et Soumia BENMERAH
22/07/2016 – **Chloé** RAMSEYER de Jérémy RAMSEYER et Emeline BAILLY
29/07/2016 – **Léon** FRELIN de Jean-Philippe FRELIN et Aurélie PAOLIN
04/08/2016 – **Maria** MADMOUNE de Mounir MADMOUNE et Souad CHIKHI
05/08/2016 – **Célia** KOURICHI de Lakhdar KOURICHI et Hesna CHAIEB
06/08/2016 – **Talia** FIEUX de Vivien FIEUX et Émilie PAGET
11/08/2016 – **Hamza-Ömer** SAHIN de Vedat SAHIN et Sema SAHIN
14/08/2016 – **Yusuf** KÖSE de Halil KÖSE et Selma TUZTAS
27/08/2016 – **Jade** TRIBONDEAU de Laurent TRIBONDEAU et Maud PÉDÉSINI
16/09/2016 – **Maïssa** NEJJAR de Ahmed NEJJAR et Loubna DAYA
24/10/2016 – **Manolo** RECH de Tony RECH et Adélaïde ECHE
30/10/2016 – **Milán** BRUN de Quentin BRUN et Julia LHOMME
02/11/2016 – **Linda** BELMEHEL de Ahmed BELMEHEL et Fatma MAHI
16/11/2016 – **Elya** CORDIER de Steven CORDIER et Lise BURGUNDER
21/11/2016 – **Carmen** HUMBERT de Jean-Michel HUMBERT et Kamulete SIFA
25/11/2016 – **Éloïse** BRESSON de Julien BRESSON et Fanny BITARD
14/12/2016 – **Insaf** BOUKAIBAT de Ahmed BOUKAIBAT et Fadila EL FADILI
29/12/2016 – **Sevda** YALÇIN de Ibrahim YALÇIN et Meryem YAMAN
31/12/2016 – **Sarah** LAMARI de Samir LAMARI et Sophie TOMEZZOLI
14/01/2017 – **Lizéa** REMULE de Mathieu REMULE et Samantha LAKO

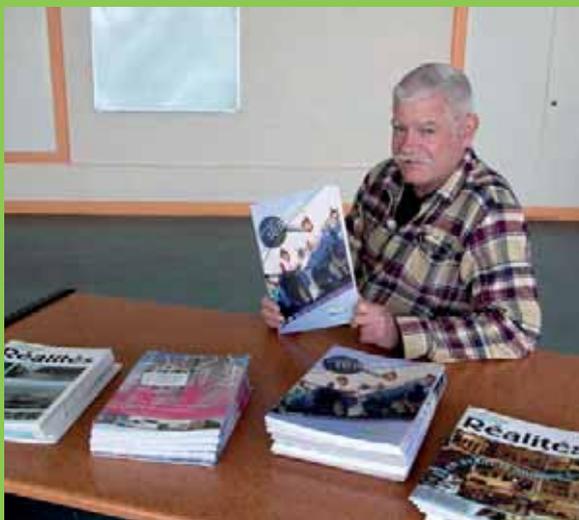
Décès

02/06/2016 – Françoise PAHON épouse HACQUARD, 65 ans
07/07/2016 – Khedidja HEDDAR, 57 ans
23/07/2016 – Christian FRICKERT, 67 ans
13/08/2016 – Patrick VELUZAT, 65 ans
26/09/2016 – Jacqueline SOUBIRAA veuve LUCAT, 91 ans
10/10/2016 – Dominique MICHE, 59 ans
10/11/2016 – Ameer OUFFAI, 78 ans
22/11/2016 – Francis GUILLOPÉ, 59 ans
26/11/2016 – Virginie CUENIN épouse RICHARD, 47 ans
28/11/2016 – Marcel DECHAUX, 82 ans
13/01/2017 – Roger BONNET, 85 ans
14/01/2017 – Suzanne SARRE veuve ROBIN, 79 ans
15/01/2017 – Marie Thérèse ALBIZZATI, veuve BALLAND, 90 ans

Mariages

09/07/2016
Héloïse POMMIER et Antoine BONNEMAISON
23/07/2016
Séverine STAINE et Cédric BEGEY
23/07/2016
Emmanuelle VEITH et Brice DÉLOGE
13/08/2016
Mélissa CLECH et Yann ABRY
13/08/2016
Claudine AUBRY et Pierre ROSSI
03/09/2016
Sandra ROBERT et Pierre-Jean LAINÉ
24/09/2016
Jennifer GUILLOU et Gaétan CUSENZA
15/10/2016
Sarah KHOUN et Xavier HENNEMANN
21/11/2016
Ferial FERDJ-ALLAH et Akim BENTCHAKAL
03/12/2016
Stéphanie WILLEMIN et Serdan BOZKURT
03/12/2016
Putri TYAS WAHYUNINGRUM et Julien PETIOT

Lors des mariages, une corbeille est mise à disposition des participants au profit du CCAS.



Magazines Offemont Réalités

Nous avons encore quelques exemplaires des anciens magazines "Offemont Réalités" dans nos archives ; si vous souhaitez obtenir un ou plusieurs numéros pour vous ou vos proches, merci d'en faire la demande en Mairie. Voici les exemplaires disponibles :

Magazine Offemont Réalités :

1974 - 1983 - 1984 - 1985 - 1988 - 1995 - 1997 - 1998 - 1999 - 2000
2001 - 2002 - 2003 - 2004 - 2005 - 2006 - 2007 - 2010 - 2011 - 2012
2013 - 2014 - 2015.

Éditions spéciales :

Hors-série 2004 - Spécial forêt - Hors-série 130 ans du Lion - Hors-série Arсот - Hors série 14/18.

Groupe majoritaire - Liste **"Un vent de liberté pour Offemont"**

Le miel plutôt que le fiel

À ce jour toutes les accusations portées à l'encontre de l'équipe en place par Mme Bouvier et les membres de l'association Offemont-Solidarité ont été démenties. La rancœur, l'aigreur, la jalousie l'emportent sur la raison. Nous ne rentrerons pas dans cette logique de polémiques.

Nous nous refusons de répondre aux divers tracts que vous recevez dans vos boîtes aux lettres. Nous avons été élus pour mener à bien nos engagements, engagements qui peuvent être discutés, travaillés mais pas systématiquement dénigrés.

Les animations ont été multipliées, le nombre d'associations Offemontoises est en perpétuelle évolution sur notre commune, de 6 en 2013 elles sont passées à 16 en 2016, preuve d'une dynamique en marche.

Merci pour vos nombreux soutiens qui nous donnent la force mais aussi le courage de maintenir nos efforts dans le but d'aller toujours plus en avant.

Groupe d'opposition - Liste **"Offemont-Solidarité-Progrès"**

M. Carles, digne de la fonction de maire ??

M. Carles a interdit au secrétariat de passer toute communication téléphonique de Mme Bouvier aux services. Il leur a interdit de lui parler.

Il a privé le TCO d'un court de tennis : en lui faisant perdre des subventions, il règle ses comptes avec Maria Terreaux qui a démissionné en le traitant publiquement de menteur et de manipulateur.

Il viole les dispositions de la convention conclue avec l'association d'opposition Offemont Solidarité, ne répond à ses demandes de salle que 24 h à l'avance et sur relance.

Il privilégie systématiquement son ami M. Zoric, auquel il a versé en 2016 près de 10 000 euros pour divers repas et buffets.

Il a saboté le travail de l'équipe précédente en arrêtant le chantier de la maison médicale qui était pourtant déjà commencé, et en n'effectuant plus de travaux d'entretien à la MIEL.

Il a troqué la semaine sans TV et ses 3 000 entrées contre la sortie vélo du maire (13 participants dont M. Carles et Mme Tritter).

Groupe d'opposition - Liste **"Une renaissance pour tous"**

Les travaux engagés par l'équipe municipale nous font dire que les actions menées évoluent dans le bon sens.

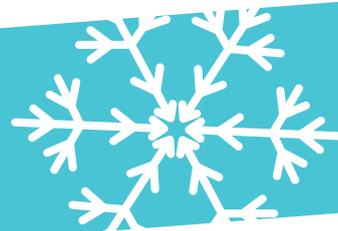
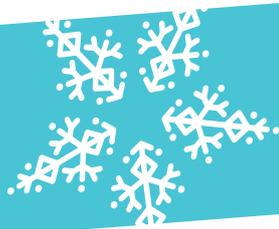
Vous avez sûrement constaté la fermeture de nombreux bureaux de postes.

La rénovation de notre agence postale, le maintien du distributeur à billet ainsi que la création d'une rampe d'accès handicapés, sont pour nous des signes positifs qui nous laissent à penser que notre agence restera sur notre commune.

Par ailleurs, la création d'une aire de jeux sur le quartier Arsot fait la joie des enfants.

Nous attendons avec impatience la remise en état de la salle polyvalente, comprenant des vestiaires pour le club de football, afin de permettre une meilleure cohabitation entre les personnes utilisatrices.

Nous espérons que 2017 sera dans la continuité des années précédentes.



Le jeu des 7 erreurs

Cette année au Forum Nutrition Santé, il était proposé aux enfants de créer leur propre mandala à partir de petits objets, trouve les 7 différences entre les deux photos.



Énigmes d'hiver

En hiver, j'ai perdu presque toutes mes feuilles. Pourtant, je ne suis pas un arbre. Qui suis-je ?
Je peux être de neige ou de purée. Qui suis-je ?



R ébus



Sudoku diabolique

7		4						
4				6				1
			5			4	2	
3	5	8			1	2		
7								4
		1	7			5	6	8
6	1			8				
5			3				9	
				9	5			

MOTS CACHÉS

RUES ET QUARTIERS D'OFFEMONT

K S C U G K V H L S V M R Q B U B
R C O K Z C D V A E E I I B Y J B
Y H U I V B A F I Y R E C O G O Y
X A O H R A B L P D G I U H T L G
V B N I I A O O L Q E F H T P T S
Y R W O E U S G Z A R J C D G E E
U I W H I E W L E Q S K D V N W S
A E T O N S I E I I L U C H A G A
B R I A N D E Q Y R O O É U N P
D Y S J E U I T M Q Y L R Q U R E
E E A O O M P V I A E K È I C P U
W L B O T H Y X U E T S S A M C X
Z Q E R R A Y N K D G R I E L U N O
T E U M O Y N V Q E A S S H C K G
C O Y N D T G O Z B O R H S K C D
R I Y X P E N E S Q H B W U E E B
Q O G O U J C A S E R N E S K Y Q

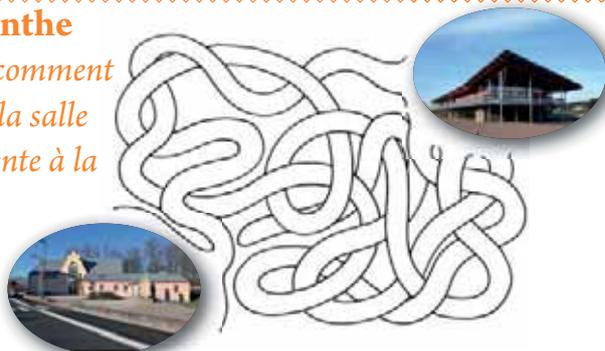
Soiras
Cérès
Chabrier
Matisse
Arsot

Noisetiers
Briand
Vergers
Debrot
Sapeux

Casernes
Miotte
Callas

Labyrinthe

Trouve comment aller de la salle polyvalente à la MIEL.



Retrouvez toutes les réponses sur le site www.mairie-offemont.com, rubrique Animation et Communication.

À noter dans votre agenda !

Week-end Découvertes	25 et 26 mars 2017
Marche du canton	08 avril 2017
Chasse aux œufs	17 avril 2017
Cérémonie du 08 mai	08 mai 2017
Fête des voisins	19 mai 2017
Scène ouverte	03 juin 2017
Fête de la Commune	24 juin 2017
Vide-grenier	27 août 2017
Forum des activités sportives et culturelles	06 septembre 2017
Exposition artistique	23 et 24 septembre 2017
Maquis du Chérimont	24 septembre 2017
Sortie du Maire	15 octobre 2017
Repas annuel des Aînés	04 novembre 2017
Cérémonie du 11 novembre	11 novembre 2017
Cérémonie de la Libération d'Offemont	18 novembre 2017
Fête du Goût - Forum Nutrition Santé	24 novembre 2017
Fête du Goût - Cours de cuisine	25 novembre 2017
Fête du Goût - Salon SaléSucré	26 novembre 2017
Saint-Nicolas	02 décembre 2017
Marché de Noël	08, 09,10 et 15, 16,17 décembre 2017

Liste non exhaustive :
retrouvez tous les événements sur l'agenda
du site de la Commune www.mairie-offemont.fr.

